



**Comptes consolidés**  
**Exercice clos le 31 décembre 2008**

## Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	notes	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires		1 407 018	1 425 834	1 024 349
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	2.24 et 4.1	<b>1 407 018</b>	<b>1 425 834</b>	<b>1 024 349</b>
Achats	2.25 et 4.2	(1 096 341)	(1 161 069)	(813 975)
Variation des stocks nets	4.2	(18 894)	54 108	54 419
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>291 783</b>	<b>318 873</b>	<b>264 793</b>
<b>Autres produits opérationnels et reprises de provisions</b>	4.3 et 4.6	<b>8 445</b>	<b>10 181</b>	<b>5 432</b>
Frais de personnel	2.26, 4.4	(100 394)	(100 079)	(80 235)
Dotations aux amortissements	2.27, 3.1, 3.2 et 3.3	(14 623)	(11 363)	(10 480)
Dotations aux provisions	2.28, 3.8, 3.14, 3.15	(7 193)	(4 172)	(4 689)
Autres charges	2.29, 4.5	(117 495)	(102 545)	(80 758)
<b>Total des charges</b>	<b>4.6</b>	<b>(239 705)</b>	<b>(218 159)</b>	<b>(176 162)</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>60 523</b>	<b>110 895</b>	<b>94 063</b>
Charges financières nettes	2.30 et 4.7	(17 642)	(12 224)	(5 863)
Quote-part des sociétés mises en équivalence			7	
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>42 881</b>	<b>98 678</b>	<b>88 200</b>
Impôts	2.31 et 4.8	(11 439)	(34 984)	(31 132)
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES</b>		<b>31 442</b>	<b>63 694</b>	<b>57 068</b>
Résultat des activités abandonnées	2.11.2 et 4.9			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>31 442</b>	<b>63 694</b>	<b>57 068</b>
dont part Groupe		31 442	63 694	57 068
dont part minoritaires				
Résultat net part du Groupe par action émise	2.32 et 4.10	1,74	3,53	3,16
Résultat net part du Groupe par action hors autocontrôle	2.32 et 4.10	1,82	3,64	3,26

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## Bilan consolidé au 31 décembre

en milliers d'euros		<b>2008</b>			<b>2007</b>	<b>2006</b>
	notes	brut	Amort. Prov.	net	net	net
<b>ACTIF</b>						
Goodwills	2.1 et 3.1	95 074	400	94 674	83 932	52 927
Immobilisations incorporelles	2.2 et 3.2	15 859	11 326	4 533	5 670	4 745
Immobilisations corporelles	2.3 et 3.3	192 986	101 553	91 433	75 915	57 866
Participations	2.4 et 3.4	15		15	45	40
Autres actifs long terme	2.5 et 3.5	4 138	176	3 962	5 008	6 050
Actifs disponibles à la vente	2.6 et 3.6	48		48	50	51
Impôt différé actif	2.15 et 3.16	8 284		8 284	7 836	11 594
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>316 404</b>	<b>113 455</b>	<b>202 949</b>	<b>178 456</b>	<b>133 273</b>
Stocks	2.7 et 3.7	386 801	12 200	374 601	381 453	270 012
Clients et comptes rattachés	2.8 et 3.8	232 857	8 957	223 900	248 037	213 359
Autres créances	2.9 et 3.9	8 807		8 807	12 277	11 228
Actif d'impôts exigible		3 312		3 312	1 846	646
Instruments dérivés	2.20 et 3.21	1		1	536	83
Instruments dérivés incorporés de taux	2.21 et 3.22					268
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.10 et 3.10	18 462		18 462	23 377	24 235
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>650 240</b>	<b>21 157</b>	<b>629 083</b>	<b>667 526</b>	<b>519 831</b>
<b>ACTIF DESTINE A ETRE CEDE</b>	2.11 et 3.11					<b>230</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>966 644</b>	<b>134 612</b>	<b>832 032</b>	<b>845 982</b>	<b>653 334</b>
<b>PASSIF</b>						
Capital				27 528	27 528	27 528
Réserves consolidées				275 300	240 815	193 725
Ecart de conversion				(747)	833	1 563
Résultat net				31 442	63 694	57 068
Intérêts minoritaires						
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	2.12, 3.12 et 3.13			<b>333 523</b>	<b>332 870</b>	<b>279 884</b>
Passif non courant portant intérêt	2.16 et 3.17			93 139	81 287	50 115
Impôt différé passif	2.15 et 3.16			5 754	7 647	5 101
Provisions pour risques et charges	2.13 et 3.14			1 149	1 289	1 225
Provisions pour engagements sociaux	2.14 et 3.15			25 898	23 840	23 231
Autre passif non courant	2.17			204	216	728
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>				<b>126 144</b>	<b>114 279</b>	<b>80 400</b>
Fournisseurs	3.18			213 703	211 249	171 804
Autres dettes	2.23 et 3.19			37 766	46 284	31 781
Dettes d'impôt exigible	2.18			7 876	28 159	18 044
Passif courant portant intérêt	2.19 et 3.20			107 226	110 021	69 129
Instruments dérivés	2.20 et 3.21			1 888	256	20
Instruments dérivés incorporés de taux	2.21 et 3.22			514	766	
Provisions courantes pour risques et charges	2.13 et 3.14			3 392	2 098	2 272
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>				<b>372 365</b>	<b>398 833</b>	<b>293 050</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>832 032</b>	<b>845 982</b>	<b>653 334</b>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## Variation de trésorerie consolidée

en milliers d'euros	notes	2008	2007	2006
<b>TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		23 377	24 235	13 570
Intérêts courus			(34)	(7)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie retraités des intérêts courus</b>		<b>23 377</b>	<b>24 201</b>	<b>13 563</b>
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net		31 442	63 694	57 068
Amortissements		14 623	11 363	10 480
Variation des provisions		1 631	2 029	278
Autres éléments		(1 657)	4 475	1 495
Plus-values sur cessions d'immobilisations		(1 751)	(2 054)	44
<b>Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier</b>		<b>44 288</b>	<b>79 507</b>	<b>69 365</b>
Coût de l'endettement financier		15 817	12 797	6 905
Impôt		14 382	31 730	30 079
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement financier</b>		<b>74 487</b>	<b>124 034</b>	<b>106 349</b>
Variation du besoin en fonds de roulement hors impôts sociétés		38 659	(39 633)	(24 834)
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation avant impôt et frais financiers</b>		<b>113 146</b>	<b>84 401</b>	<b>81 515</b>
Impôt sur le résultat payé		(35 823)	(25 742)	(18 736)
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation après impôt et avant frais financiers</b>	7.1	<b>77 323</b>	<b>58 659</b>	<b>62 779</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Investissements incorporels et corporels (hors locations financières)		(18 531)	(19 162)	(13 099)
Désinvestissements incorporels et corporels		2 257	3 075	158
Investissements financiers		(33 174)	(59 083)	(19 327)
Trésorerie nette des sociétés acquises ou reclassées selon IFRS 5		1 121	866	157
Produit de la cession des titres consolidés, net de la trésorerie		10 981		
Autres désinvestissements financiers		1 461	3 941	29
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	7.2	<b>(35 885)</b>	<b>(70 363)</b>	<b>(32 082)</b>
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>				
Actions propres		(8 216)	(970)	(2 019)
Dividendes versés		(19 180)	(14 400)	(12 289)
Nouveaux emprunts à long et moyen terme (hors locations financières)		20 019	33 087	35 238
Diminution des emprunts à long et moyen terme (hors locations financières)		(10 437)	(4 082)	(11 554)
Remboursement des opérations de locations financières		(3 106)	(2 442)	(2 513)
Variation des autres passifs financiers		(12)	(512)	(12)
Variation des dettes financières à court terme		(9 052)	11 203	(18 992)
Actifs disponibles à la vente	2		1 501	3
Intérêts financiers nets versés		(16 116)	(12 287)	(6 932)
Autres			(129)	(437)
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations financières</b>	7.3	<b>(46 098)</b>	<b>10 969</b>	<b>(19 507)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(4 660)</b>	<b>(735)</b>	<b>11 190</b>
Ecart de conversion		(255)	(89)	(552)
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		18 462	23 377	24 235
Intérêts courus				(34)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie retraités des intérêts courus</b>		<b>18 462</b>	<b>23 377</b>	<b>24 201</b>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## Variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros	Capitaux propres	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion part Groupe	Résultats accumulés part Groupe	Total part Groupe	Intérêts Minoritaires
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>235 963</b>	<b>27 528</b>	<b>28 287</b>	<b>(4 122)</b>	<b>1 684</b>	<b>182 586</b>	<b>235 963</b>	
Résultat de l'exercice	57 068					57 068	57 068	
Ecart de conversion sur capitaux propres	(121)				(121)		(121)	
Actions propres	(2 019)			(2 019)			(2 019)	
Actions gratuites	1 495					1 495	1 495	
Autres	(213)					(213)	(213)	
<i>Total des produits et charges de la période</i>	<i>56 210</i>			<i>(2 019)</i>	<i>(121)</i>	<i>58 350</i>	<i>56 210</i>	
Dividendes versés	(12 289)					(12 289)	(12 289)	
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>279 884</b>	<b>27 528</b>	<b>28 287</b>	<b>(6 141)</b>	<b>1 563</b>	<b>228 647</b>	<b>279 884</b>	
Résultat de l'exercice	63 694					63 694	63 694	
Ecart de conversion sur capitaux propres	(730)				(730)		(730)	
Actions propres	(970)			(970)			(970)	
Actions gratuites	4 485					4 485	4 485	
Autres	914					914	914	
Variation de périmètre	(7)					(7)	(7)	
<i>Total des produits et charges de la période</i>	<i>67 386</i>			<i>(970)</i>	<i>(730)</i>	<i>69 086</i>	<i>67 386</i>	
Dividendes versés	(14 400)					(14 400)	(14 400)	
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>332 870</b>	<b>27 528</b>	<b>28 287</b>	<b>(7 111)</b>	<b>833</b>	<b>283 333</b>	<b>332 870</b>	
Résultat de l'exercice	31 442					31 442	31 442	
Ecart de conversion sur capitaux propres	(1 580)				(1 580)		(1 580)	
Actions propres	(8 216)			(8 216)			(8 216)	
Actions gratuites	(1 687)					(1 687)	(1 687)	
Autres	(126)					(126)	(126)	
<i>Total des produits et charges de la période</i>	<i>19 833</i>			<i>(8 216)</i>	<i>(1 580)</i>	<i>29 629</i>	<i>19 833</i>	
Dividendes versés	(19 180)					(19 180)	(19 180)	
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>333 523</b>	<b>27 528</b>	<b>28 287</b>	<b>(15 327)</b>	<b>(747)</b>	<b>293 782</b>	<b>333 523</b>	

## **1. Principes et méthodes de consolidation**

---

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe IMS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2008 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standing Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 ne présentent pas d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 (IFRIC 11, actions propres et transactions intragroupe).

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire, au 1er janvier 2008, telles que IAS1 (présentation des états financiers – gestion du capital), IAS23 (coûts d'emprunt), IFRS8 (secteur opérationnel), IFRIC 13 (programme de fidélité client), IFRS3 révisée (regroupement d'entreprise), IAS27 amendée (états financiers consolidés et individuels), IFRS2 amendée (paiement en action, conditions d'acquisition et d'annulation) et IAS32 amendée (instruments financiers : classification des « puttable instruments »).

Le Groupe étudie actuellement l'application de la norme IFRS 8 et n'attend pas de changement significatif dans la présentation de ces comptes.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures au titre du risque de juste valeur est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

## 1.1.Périmètre de consolidation

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale.

### Au cours de l'exercice 2006 :

- La société allemande Hoselmann, acquise le 28 août 2006 par Stappert Spezial-Stahl pour 100% est consolidée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006.
- La société Aceros IMS a acquis le fonds de commerce et les stocks de la société Alura en février 2006.
- La part des minoritaires des sociétés Lega Inox et Lega Inox UH a été rachetée en février 2006, ces deux sociétés étant dès lors détenues à 100%.
- Deux fonds de commerce (Comoglio et Sidertaglio) ont été acquis en décembre par IMS SpA.

### Au cours de l'exercice 2007 :

- Le groupe Cotubel, composé de 5 sociétés (Cotubel en Belgique, TRDinox en France, Noxon aux Pays-Bas, Asadin en Allemagne et Trinox en Suisse) a été acquis le 11 juin 2007 par IMS France et intégré dans les comptes du Groupe IMS à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007.
- La société italienne IMS SpA a acquis la société Brescia Acciai en mai 2007 à hauteur de 25% ; celle-ci a été mise en équivalence dans les comptes du Groupe IMS au 30 juin 2007. La participation a ensuite été portée à 50% en juillet 2007, avec un engagement d'acheter les 50% du capital restant en janvier 2008. Le Groupe IMS détenant le contrôle opérationnel de la société Brescia Acciai l'a donc intégrée globalement dans ses comptes à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007.
- IMS France a acquis le 24 septembre 2007 les sociétés Produr et la Thiolière (société sans activité détenant des titres de Produr). Produr est intégré globalement dans les comptes du Groupe IMS depuis le 30 septembre 2007. La Thiolière a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à IMS France.
- Parallèlement à ces acquisitions de sociétés, Aceros IMS en Espagne a acheté plusieurs fonds de commerce en 2007 : Aceros y Calibrados en mars 2007, Noracero en juin 2007 et Diclacero en décembre 2007.
- La société Lega Inox UH (République tchèque) a été absorbée par la société Lega Inox. Ces deux sociétés étant détenues à 100%, cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe en 2007.

### Au cours de l'exercice 2008 :

- Le Groupe IMS a acquis en janvier 2008, au travers de la société italienne IMS SpA, et conformément à l'engagement de rachat comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2007, les 50% résiduels des actions de la société Brescia Acciai.
- En février 2008, toujours par l'intermédiaire de la société IMS SpA, IMS a acquis la société Comacciai, distributeur d'aciers à outils, et la société Venturi, spécialisée en abrasion.
- Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008, IMS, par l'intermédiaire de la société Stappert, a réalisé l'acquisition de la société lituanienne Antera UAB, leader de la distribution d'aciers inoxydables dans ce pays ainsi que sa filiale lettonne Antera LAT.
- La filiale française IMS France a acquis le 4 juin 2008 la société ATR, spécialisée dans les tubes de chaudière.
- L'acquisition de la société française Euralliage, distributeur de métaux non ferreux à l'attention de la clientèle des mécaniciens (aluminium et cuivre principalement), a été finalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2008 par IMS France. Cette acquisition s'est réalisée au

travers de l'acquisition de la société Les Non-Ferreux, société sans activité, détenant les titres d' Euralliage.

- IMS France a également acquis le 3 septembre 2008 la société EMS, société distributrice d'aciers mécaniques, d'aluminium et d'inox à une clientèle majoritairement constituée de mécaniciens.
- La société IMS SpA a créé une société en Turquie (IMS Ozel Celik), pour le moment sans activité.
- Parallèlement à ces acquisitions, le Groupe IMS a cédé le 27 juin 2008 100% du capital de la société Astralloy Steel Products Inc. à ArcelorMittal Steel Solutions & Services US.
- Des opérations de restructuration interne ont parallèlement eu lieu au cours de l'exercice avec :
  - la cession par Noxon de la société Asadin à Stappert, suivie de la fusion entre Stappert et Asadin,
  - la fusion d'IMS SpA et de Comacciai,
  - la fusion d'IMS Spa et de Venturi,
  - la fusion d'IMS SpA et de Brescia Acciai,
  - la transmission universelle de patrimoine d'ATR à IMS France,
  - la fusion de la société Les Non-Ferreux avec IMS France,
  - la cession par Stappert de CLS et d'Intramet à IMS SA,
  - la cession par IMS France de Cotubel à IMS SA,
  - la cession par Cotubel de Noxon et de Trinox à IMS SA,
  - la transmission universelle de patrimoine de Stockacier (société sans activité et non consolidée) à IMS SA.

<b>Liste des sociétés consolidées en 2008 :</b>	<b>Pays</b>	<b>% de détention</b>
IMS International Metal Service	France	Société mère
IMS France	France	100%
Calibracrier	France	100%
Datcoupe	France	100%
Produr	France	100%
TRDinox	France	100%
Euralliage	France	100%
EMS	France	100%
Stappert Spezial-Stahl	Allemagne	100%
Hoselmann	Allemagne	100%
Fleischmann	Autriche	100%
Intramet	Belgique	100%
Cotubel	Belgique	100%
Aceros IMS Int.	Espagne	100%
Rev & Partners Stainless Steel Trading	Hongrie	100%
IMS SpA	Italie	100%
Antera LAT	Lettonie	100%
Antera UAB	Lituanie	100%
CL Staal	Pays-Bas	100%
Noxon	Pays-Bas	100%
IMS Stalserwis	Pologne	100%
IMS Portugal Comercio de Aços	Portugal	100%
Lega Inox	République tchèque	100%
IMS (UK)	Royaume-Uni	100%
IMS Kupa	Slovaquie	100%
Specialstal	Suède	100%
Trinox	Suisse	100%
IMS Ozel Celik	Turquie	100%



## 1.2. Impact des variations de périmètre

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Un compte de résultat pro forma simplifié 2007 a été recalculé sur la base d'un périmètre 2007 identique à celui de 2008 et obtenu :

- 1) en excluant le deuxième semestre d'activité d'Astralloy
- 2) et en réintégrant :
  - 6 mois d'activité de la société Brescia Acciai (consolidée par intégration globale à partir de juillet 2007),
  - 5 mois d'activité du groupe Cotubel (entré dans le périmètre d'IMS au 1er juin 2007),
  - 11 mois d'activité de la société Venturi (acquise mi février 2008 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> février 2008),
  - 10,5 mois d'activité de Comacciai (acquise mi février 2008),
  - 9 mois d'activité de la société Produr (intégrée dans les comptes à partir du 30 septembre 2007),
  - 7 mois d'activité de la société ATR (société intégrée à partir du 1er juin 2008),
  - 8,5 mois de l'activité des sociétés Antera (acquises mi avril 2008),
  - 6 mois de l'activité d'Euralliage (société intégrée à partir du 1er juillet 2008),
  - 4 mois de l'activité d'EMS (société intégrée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2008)

Le compte de résultat pro forma 2008 quant à lui a été recalculé avec les taux de change 2007 et exclut les effets de la cession d'Astralloy.

en millions d'euros	<b>2008 taux 2007</b>	<b>2008 publié</b>	<b>2007 pro forma</b>	<b>2007 publié</b>
Produits des activités ordinaires	1 402 957	1 407 018	1 520 050	1 425 834
Marge brute	292 052	291 783	346 298	318 873
Résultat opérationnel	60 652	60 523	120 775	110 895
Résultat des activités ordinaires poursuivies	31 514	31 442	69 526	63 694

L'impact des acquisitions réalisées au cours de l'année 2008 se résume ainsi :

en millions d'euros	Chiffre d'affaires	Marge brute	Résultat opérationnel
Comacciai	4,8	2,0	1,1
Venturi	10,5	3,8	0,7
ATR	1,4	0,4	(0,1)
Antera (UAB+LAT)	4,2	0,3	(0,3)
Euralliage	3,8	1,4	0,3
EMS	2,7	1,0	0,1

Les principaux indicateurs des nouvelles sociétés, si celles-ci avaient été acquises au 1er janvier 2008, auraient été les suivants (en millions d'euros) :

	Chiffre d'affaires	Marge brute
Comacciai	5,4	2,3
Venturi	11,4	4,1
ATR	4,3	1,0
Antera (UAB+LAT)	7,2	0,6
Euralliage	8,6	3,1
EMS	9,1	2,4

Ces chiffres n'intègrent pas les retraitements issus de la réévaluation des stocks à la date d'entrée dans le Groupe.

Le coût d'acquisition des sociétés et activités mentionnées ci-dessus s'est élevé à 30,2 millions d'euros.

L'effet au bilan des variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2007 provient de l'intégration des sociétés Venturi, Comacciai, Antera, ATR, Euralliage et EMS et de la sortie d'Astralloy. Il est résumé dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	Réel 2008	Acquisitions	Cessions	2008 retraité
Goodwill	94,7	(11,0)	0,2	83,9
Immobilisations	96,0	(8,6)	1,1	88,5
Autres actifs	12,2	(0,6)	0,2	11,8
<b>Actif non courant</b>	<b>202,9</b>	<b>(20,2)</b>	<b>1,5</b>	<b>184,2</b>
Stocks	374,6	(16,6)	5,1	363,1
Clients	223,9	(7,7)	3,8	220,0
Autres créances	12,1	(1,5)	0,3	10,9
Instruments dérivés				
Trésorerie	18,5	(5,0)	0,8	14,3
<b>Actif courant</b>	<b>629,1</b>	<b>(30,8)</b>	<b>10,0</b>	<b>608,3</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>832,0</b>	<b>(51,0)</b>	<b>11,5</b>	<b>792,5</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>333,5</b>	<b>0,6</b>	<b>(2,3)</b>	<b>331,8</b>
Endettement long terme	93,1	(2,0)		91,1
Autres passifs	33,0	(1,2)	0,1	31,9
<b>Passif non courant</b>	<b>126,1</b>	<b>(3,2)</b>	<b>0,1</b>	<b>123,0</b>
Fournisseurs	213,7	(5,8)	1,6	209,5
Autres dettes	45,7	(10,5)	0,8	36,0
Endettement court terme	107,2	(32,1)	11,3	86,4
Instruments dérivés et provisions court terme	5,8			5,8
<b>Passif courant</b>	<b>372,4</b>	<b>(48,4)</b>	<b>13,7</b>	<b>337,7</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>832,0</b>	<b>(51,0)</b>	<b>11,5</b>	<b>792,5</b>

1.3.

### Date de clôture

Les dates de clôture retenues pour la consolidation sont celles des exercices sociaux, c'est-à-dire le 31 décembre pour toutes les sociétés consolidées.

### 1.4. Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet sur le bilan et les résultats consolidés des opérations internes au Groupe a été éliminé.

### 1.5. Conversion des comptes de sociétés étrangères

A la date de clôture, les actifs et passifs des filiales ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen pondéré pour l'année. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité hors zone euro, le montant cumulé des écarts de change différés est comptabilisé dans le compte de résultat.

Tableau des taux de change en euros pour les devises hors zone euro

<i>Pays</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Sigle</i>	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
			<i>Taux de clôture</i>	<i>Taux moyen annuel</i>	<i>Taux de clôture</i>	<i>Taux moyen annuel</i>	<i>Taux de clôture</i>	<i>Taux moyen annuel</i>
Etats-Unis	Dollar	USD	1,3917	1,4708	1,4721	1,3706	1,3170	1,2557
Pologne	Zloty	PLN	4,1535	3,5150	3,5935	3,7831	3,8310	3,8951
Royaume-Uni	Livre sterling	GBP	0,9525	0,7966	0,7334	0,6846	0,6715	0,6818
Suède	Couronne suédoise	SEK	10,8700	9,6160	9,4415	9,2521	9,0404	9,2533
Suisse	Franc suisse	CHF	1,4850	1,5871	1,6547	1,6427	1,6069	1,5731
Hongrie	Forint hongrois	HUF	266,7000	251,7292	253,7300	251,3243	251,7700	264,1315
République tchèque	Couronne tchèque	CZK	26,8750	24,9583	26,6280	27,7583	27,4850	28,3381
Slovaquie	Couronne slovaque	SKK	30,1260	31,2722	33,5830	33,7750	34,4350	37,2144
Lituanie	Litas lituanienne	LTL	3,4528	3,4528				
Lettonie	Lats lettons	LVL	0,7083	0,7052				
Turquie	Livre turque	TRY	2,1488	1,9240				

## 2. Méthodes d'évaluation

### BILAN

#### 2.1. Goodwills – Regroupements d'entreprises

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe évalue initialement les actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La valeur des goodwills existant au 31 décembre 2003, déterminés en normes françaises, n'a pas été modifiée en normes IFRS : conformément à l'exemption prévue par la norme IFRS 1 sur la norme IFRS 3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n'ont pas été remises en cause dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les immobilisations représentatives de fonds de commerce ne répondant pas à la définition d'une immobilisation incorporelle (actif identifiable pouvant être vendu séparément ou correspondant à des droits contractuels), sont assimilées aux écarts d'acquisition.

Les nouveaux goodwills sont calculés conformément à la norme IFRS 3. Après avoir alloué le coût d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis, l'écart résiduel entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces filiales à la date d'acquisition est affecté au goodwill.

Les compléments de prix susceptibles d'être payés sont comptabilisés lorsque l'ajustement est probable et que le montant peut être estimé d'une manière fiable.

Les goodwills provenant de l'acquisition de sociétés étrangères hors zone euro sont traités comme des actifs et passifs de l'activité étrangère et convertis en conséquence au taux de clôture selon la norme IAS 21.

Des tests de dépréciation sont mis en place au minimum une fois par an (en décembre) au niveau des unités génératrices de trésorerie (sociétés) auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté lors de l'acquisition.

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs externes ou internes (comme la dégradation économique d'un secteur d'activité ou d'un pays, l'évolution défavorable des cours des matières premières ou la dégradation des performances par rapport aux prévisions), le Groupe réexamine la valeur d'utilité des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La méthodologie suivie pour déterminer la valeur d'utilité des actifs se fonde sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs. Ces flux provenant de plans

internes établis par société sur 3 ans, tiennent compte des perspectives propres à l'entreprise, sans prendre en compte les restructurations non mises en œuvre et les investissements futurs de capacité ou d'efficacité, et d'une valeur terminale déterminée sur la base d'un taux de croissance à l'infini.

Ces flux de trésorerie sont actualisés à un taux qui a été apprécié individuellement pour chaque société à partir du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe. A la prime de risque groupe, une prime de risque pays complémentaire peut être appliquée pour les filiales localisées dans une zone hors euro ainsi qu'une prime de taille d'entreprise pour les filiales les moins significatives.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (« discounted cash flows ») utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (plus précisément la valeur d'utilité que le management s'attend à obtenir des actifs considérés) présente, par nature, un caractère aléatoire. Elle induit en effet, par construction, une sensibilité des valeurs obtenues aux variations des hypothèses et paramètres retenus tels que :

- l'évolution de l'investissement industriel, fonction de la conjoncture économique européenne ;
- l'évolution des prix de vente dans les trois lignes de produits du groupe ;
- l'anticipation des coûts d'approvisionnement, dépendant des cours de l'acier et des alliages qui composent les aciers spéciaux ;
- le choix du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini au terme de l'horizon de prévision.

Il en résulte, selon les hypothèses retenues par le management pour établir les plans d'affaires et selon les paramètres de taux retenus, une incertitude susceptible d'affecter la valeur des écarts d'acquisition, incertitude d'autant plus significative que l'exercice prévisionnel est particulièrement délicat dans le contexte de faible visibilité que connaissent actuellement les marchés et l'environnement économique.

## **2.2. Immobilisations incorporelles**

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues. Aucun coût de développement n'est activé à la date du 31 décembre 2008.

La durée d'utilité des actifs incorporels est appréciée pour chaque actif comme étant finie ou indéterminée. Quand un actif incorporel a une durée d'utilité finie, il est amorti sur cette période.

Les durées et les modes d'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité finie sont revus au moins à la clôture de chaque exercice ou dès lors qu'un indice de perte de valeur existe.

## **2.3. Immobilisations corporelles**

### **2.3.1. Valeur brute**

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique (qui correspond à la juste valeur du prix payé et inclut les éventuels coûts d'acquisition), augmenté des écarts d'évaluation issus de l'affectation des écarts de première consolidation.

Les contrats de location sont revus afin de les qualifier de location financière ou de location simple.

Un contrat est qualifié de location financière lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué et s'il répond à l'un des quatre critères suivants :

- existence d'une option d'achat en fin de contrat à une valeur inférieure à la valeur de marché,
- transfert de propriété en fin de contrat,
- durée du contrat de location couvrant la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété,
- au commencement du contrat de location, valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élevant au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Lorsqu'un contrat est qualifié de location financière, le bien est enregistré comme une immobilisation, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, avec en contrepartie le poste « passif non courant portant intérêt ». Le montant de la dette (« passif non courant portant intérêt ») est progressivement diminué de la fraction des amortissements financiers incluse dans les loyers.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### **2.3.2. Dépréciation**

Les principales durées d'amortissement (correspondant à la durée d'utilité) retenues pour le calcul des amortissements sont :

- constructions ..... 30 ans
- aménagements liés aux terrains et constructions..... de 5 à 10 ans
- matériel, outillage, installations techniques ..... de 6 à 10 ans
- autres immobilisations corporelles ..... de 3 à 10 ans

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

Les biens faisant l'objet d'une location financière sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité du bien ; dans le cas où le transfert de propriété à la fin du contrat est raisonnablement assuré, c'est la durée d'utilité qui est retenue.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable, déterminée sur la base de la plus forte valeur entre la valeur de marché et les flux futurs de trésorerie actualisés.

### **2.4. Participations**

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, du fait de leur très faible taille, et sont, le cas échéant, dépréciés par comparaison avec les capitaux propres de ces sociétés.

### **2.5. Autres actifs long terme**

Les autres actifs long terme comprennent les dépôts de garantie, les prêts et les créances ayant une échéance supérieure à un an.

Ces actifs et notamment les dépôts concernant les locations simples sont évalués selon la méthode du coût amorti.

## **2.6. Actifs disponibles à la vente**

Ils comprennent les titres de placement, dont l'échéance est fixe, classés dans ce poste quand le Groupe a l'intention de les conserver jusqu'à échéance. Jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'il a perdu durablement de la valeur, les variations de valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

## **2.7. Stocks**

Les stocks figurent au bilan au prix de revient moyen pondéré. Les escomptes financiers sont intégrés dans la valorisation des stocks.

Les profits internes sur stock résultant des opérations commerciales intragroupes sont éliminés.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. La provision est ainsi calculée produit par produit sur la base d'une valeur nette de réalisation estimée actualisée en fonction de la date estimée de revente.

Dans la mesure où l'alliage en stock est indissociable du produit référencé, une provision liée exclusivement à l'évolution du cours des alliages ne se justifie pas. Les produits qui contiennent de l'alliage font éventuellement l'objet d'une dépréciation dans le cadre des règles décrites dans le paragraphe précédent.

L'application des normes IFRS en matière de traitement comptable du patrimoine des sociétés acquises amène, notamment, à réévaluer la valeur des stocks inscrite en entrée de périmètre. A l'issue de cette réévaluation, la valeur d'entrée des stocks acquis est égale à la valeur de vente de ces mêmes stocks, diminuée des frais nécessaires à leur commercialisation. La différence entre la valeur comptable des stocks dans les comptes de la société acquise et leur valeur réévaluée vient diminuer la partie non affectée du goodwill. Cet écart de valorisation pèse sur la marge brute post-acquisition, puisque la seule marge reconnue ultérieurement sur ces stocks acquis est la marge qui correspond à la couverture des frais de commercialisation.

## **2.8. Clients et comptes rattachés**

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur au bilan.

Les effets escomptés non échus ainsi que les créances titrisées ou cédées dans le cadre de la loi Dailly sont réintégrés dans les comptes clients. Les cessions de créances sans recours qui répondent aux prescriptions de la norme IAS 39 sont déconsolidées.

Les procédures Groupe mises en place en matière de provisions pour créances douteuses tiennent compte des durées usuelles de règlement dans les divers pays où IMS est implanté, des retards de règlement et de la situation de chaque client. Le montant des provisions est ainsi calculé à partir du risque réel, c'est-à-dire après prise en compte éventuelle des remboursements de TVA et d'assurances crédit.

Les taux de dépréciation pratiqués sont de 25% pour toute créance ayant un retard de 60 jours par rapport à l'échéance (la créance est alors comptabilisée en créance douteuse). Ce pourcentage est porté à 50% après 60 jours supplémentaires (soit au total 120 jours de retard par rapport à l'échéance), puis à 100% 180 jours après l'échéance. Si une procédure légale a été initiée contre le client, la provision est portée à 75% minimum. Si le client est en procédure judiciaire, la créance est provisionnée à 100% dans l'attente d'une solution judiciaire officielle ; lorsque cette dernière débouche sur un calendrier de règlement d'une durée supérieure à 12 mois, une provision de 50% est maintenue sur le solde de la créance. Ces provisions sont ensuite revues pour tenir compte de la situation particulière de chaque client.

Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

## **2.9. Autres créances**

Les éléments classés en autres créances ont une échéance inférieure à un an.

## **2.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie en banque, les fonds en caisse ainsi que les placements à très court terme, ayant une échéance initiale de moins de trois mois, sont classés dans ce poste.

## **2.11. Actifs – passifs destinés à être cédés**

Les règles appliquées sont les suivantes :

### ***2.11.1 Classement au bilan***

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, comme définis par la norme IFRS 5, sont présentés sur une ligne distincte de l'actif. Les dettes liées aux groupes d'actifs destinés à la vente sont présentées sur une ligne distincte du passif. Les immobilisations classées en actifs à céder cessent d'être amorties à partir de la date à laquelle elles remplissent les conditions pour être classées en tant qu'actifs à céder, dès lors qu'elles sont disponibles pour une cession immédiate et que la cession est probable.

A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la juste valeur, nette des frais de cession, et une provision pour dépréciation est passée s'il y a lieu.

### ***2.11.2 Classement au compte de résultat***

Un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou arrêté est une composante de l'entité s'il :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.



Lorsqu'un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou arrêté est une composante de l'entité, ses charges et ses produits sont présentés sur une ligne séparée au compte de résultat (résultat net des activités abandonnées) comprenant le total :

- du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées et
- du profit ou de la perte après impôt comptabilisé(e) résultant de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, ou de la cession des actifs ou du (des) groupe(s) destiné(s) à être cédé(s) constituant l'activité abandonnée.

### **2.12. Capitaux propres, actions auto détenues, plan de stock options et plan d'attribution gratuite d'actions**

Les capitaux propres intègrent les intérêts minoritaires, sauf si ceux-ci font l'objet d'un engagement de rachat (voir § 2.23).

Les actions propres auto détenues, évaluées à leur coût d'acquisition, viennent en diminution des capitaux propres consolidés.

Le résultat éventuel de la cession des actions propres (dans le cadre de la levée d'options d'achat d'actions) est imputé directement en augmentation (produit) ou en diminution (dans le cas d'une charge) des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

Les plans d'achat d'actions postérieurs au 7 novembre 2002, qui ont fait l'objet d'une évaluation selon un modèle binomial conformément à la norme IFRS 2 ainsi que le plan d'attribution gratuite d'actions mis en œuvre au 18 septembre 2006, ont donné lieu à comptabilisation d'une charge annuelle avec pour contrepartie les capitaux propres.

### **2.13. Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Selon leur échéance, les provisions pour risques et charges sont classées en courant (échéance inférieure à 1 an) ou en non courant (échéance supérieure à 1 an).

### **2.14. Provisions pour engagements sociaux**

Certains salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations locales en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés, des indemnités de départ en retraite (ou des indemnités de départ de la société) et des compléments de retraite. Il existe également des régimes de médaille du travail.

Le Groupe offre ces avantages dans certains pays au travers de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes, la charge correspondante étant comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Dans le cas de régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués conformément à la norme IAS 19, en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses tiennent compte d'un taux d'actualisation, de tables de mortalité ainsi que d'hypothèses de sorties d'effectifs et d'augmentation de salaires.

L'amortissement des gains et pertes actuariels cumulés est pratiqué sur la durée résiduelle moyenne d'activité suivant la règle du corridor, c'est-à-dire pour la partie excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et les actifs de couverture.

### **2.15. Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan. Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan à 3 ans élaboré sur la base des hypothèses les plus probables. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Chaque ajustement provenant de l'application des normes IFRS donne lieu à la comptabilisation d'un impôt différé (à l'exception des éventuelles dépréciations exceptionnelles des goodwill).

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations de taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains.

### **2.16. Passif non courant portant intérêt**

Ce poste enregistre les dettes long terme et la dette correspondant à l'immobilisation des locations financières (voir § 2.3.1), à l'exclusion de la partie venant à échéance dans l'exercice à venir.

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts liés à la mise en place des emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les dettes long terme portant intérêt sont évaluées au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.17. Autre passif non courant**

Les éléments classés en autre passif non courant sont des dettes ayant une échéance supérieure à un an.

### **2.18. Dette d'impôt exigible**

Toutes les dettes d'impôt sont enregistrées conformément à la norme IAS 37.

### **2.19. Passif courant portant intérêt**

L'effet de la titrisation, ou de la loi Dailly, et les effets escomptés non échus sont, le cas échéant, réintégrés à ce niveau dans le bilan (avec en contrepartie le poste clients – voir § 2.8).

La partie des dettes long terme venant à échéance à moins d'un an est également classée à ce niveau.

## **2.20. Instruments dérivés**

Les instruments dérivés incluent essentiellement :

- des produits de couverture de taux d'intérêt,
- des produits de couverture de taux de change.

Les instruments de couverture de taux sont valorisés à la juste valeur en actualisant les flux futurs de la période restante à courir avec la courbe des taux futurs (ou taux forwards).

Les instruments de dérivés de change sont réévalués en utilisant les prix de swaps correspondant à la maturité du dérivé.

Ces valorisations sont effectuées par nos contreparties bancaires et les variations des justes valeurs sont enregistrées en résultat.

## **2.21. Instruments dérivés incorporés**

Les instruments dérivés incorporés sont essentiellement des instruments portant sur les taux d'intérêt d'emprunts, pour lesquels une relation de couverture de juste valeur a pu être définie. Dans ce cas, les variations de valeur de ces instruments dérivés ne transitent pas par le résultat.

Le dérivé incorporé de taux est isolé et est valorisé en actualisant les flux futurs de la période restante à courir avec la courbe des taux futurs (ou taux forwards).

Le dérivé incorporé de change est réévalué avec les données de marchés (cours à terme et volatilité correspondant à la maturité du dérivé).

Les valorisations sont effectuées par nos contreparties bancaires.

## **2.22. Créances et dettes libellées en monnaie étrangère**

Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de chaque filiale au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Groupe au taux de change en vigueur à la date de clôture. L'ensemble des écarts (gains et pertes latents) est enregistré dans le compte de résultat de chaque filiale.

## **2.23. Engagement de rachat des minoritaires**

Les engagements de rachat des minoritaires sont comptabilisés en « Autres dettes ». L'écart entre l'engagement et la situation nette acquise est enregistré en goodwill.

## **COMPTE DE RESULTAT**

### **2.24. Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe IMS et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Dans ce cadre, le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des produits.

Les escomptes financiers accordés viennent en déduction des produits des activités ordinaires.

### **2.25. Achats**

Les escomptes financiers obtenus viennent en déduction des achats.

### **2.26. Frais de personnel**

Les frais de personnel intègrent les coûts liés aux restructurations et le coût lié aux stock-options ou au plan d'attribution gratuite d'actions.

Le plan d'attribution gratuite d'actions, autorisé par l'Assemblée Générale du 10 juillet 2006, et mis en œuvre le 18 septembre 2006, s'est traduit dès 2006 par la reconnaissance comptable d'une fraction du coût du programme. Le coût de ce programme résulte de l'étalement sur la période d'acquisition des actions gratuites, de la valeur de ces mêmes actions, estimée sur la base d'un coût unitaire de 17 euros par action (moyenne du cours du titre IMS sur la période du 11 au 18 septembre 2006, période relative au placement global de 51% du capital de la société) et de la probabilité de réalisation des conditions de performance. La valorisation pourra donc être revue en fonction des probabilités de réalisation des conditions liées à l'attribution des actions gratuites.

### **2.27. Dotations aux amortissements**

Ce poste tient compte des dotations calculées sur les locations financières retraitées.

### **2.28. Dotations aux provisions**

Ce poste tient compte les dotations concernant les évaluations des engagements sociaux selon la norme IAS19, les dotations aux provisions clients, les dotations aux provisions pour risques et charges ainsi que des dotations pour dépréciation des goodwill.

### **2.29. Autres charges**

Ce poste tient compte des ajustements provenant de la comptabilisation au bilan des locations financières : les loyers concernant les locations financières sont ainsi annulés avec en contrepartie une diminution de la dette pour la partie correspondant au remboursement du capital et une comptabilisation de charges financières.

### **2.30. Charges financières nettes**

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières nettes n'incluent pas les escomptes accordés et reçus, puisqu'ils sont rattachés aux produits des activités ordinaires et aux achats.

Les locations financières donnent lieu à constatation d'intérêts.

### **2.31. Impôts**

La charge d'impôt inclut les impôts sociétés et les impôts différés.

La charge d'impôt sociétés est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

### **2.32. Résultat par action**

Le résultat net part du Groupe par action émise est calculé sur la base du nombre total des actions qui composent le capital social de la Société IMS, tandis que le résultat net part du Groupe par action hors autocontrôle ne prend pas en compte les actions propres auto détenues.

Comme il n'existe aucun instrument dilutif en circulation à la clôture de l'exercice, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

### 3. Commentaires – Compte de Bilan

#### 3.1. Ecarts d'acquisition - Regroupements d'entreprises

Les entités concernées par la norme regroupements d'entreprises sont en 2008 les sociétés suivantes :

	Date intégration dans le groupe IMS
Comacciai	15/02/08
Venturi	01/02/08
Antera UAB	15/04/08
Antera LAT	15/04/08
ATR	01/06/08
Euralliage	01/07/08
EMS	01/09/08

Ces sociétés et activités ont été intégrées dans les comptes du Groupe IMS selon la méthode de l'acquisition. Les bilans d'ouverture ont été établis aux dates figurant dans le tableau ci-dessus.

Les écarts d'acquisition sont résumés dans le tableau suivant :

<i>en millions d'euros</i>	<b>Solde initial</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Reclassement</b>	<b>Cessions</b>	<b>Ecarts de conversion</b>	<b>Solde final</b>
Aceros IMS Int.	14,6					14,6
IMS SpA	7,0					7,0
Datec (IMS France)	1,1					1,1
Techniplaques (IMS France)	0,8					0,8
Specialstal	0,2					0,2
Astralloy Steel Products	0,2			(0,2)		0,0
R&T	3,2				(0,1)	3,1
Lega Inox	5,5					5,5
IMS Kupa	0,2					0,2
Mécacier (IMS France)	9,2					9,2
PMA (IMS France)	0,9					0,9
Hoselmann	7,3					7,3
Alura (Aceros IMS)	2,4					2,4
Sidertaglio (IMS SpA)	0,3					0,3
Comoglio (IMS SpA)	0,1					0,1
Groupe Cotubel	21,6		(21,6)			0,0
Noxon			15,9			15,9
TRDInox			4,1			4,1
Asadin			2,1			2,1
Brescia Acciai	1,1					1,1
Produr	4,7					4,7
Noracero (Aceros IMS)	3,3					3,3
Diclacero (Aceros IMS)	0,2					0,2
Comacciai (IMS Spa)		2,7				2,7
Venturi (IMS Spa)		0,8				0,8
Antera UAB		3,1				3,1
ATR (IMS France)		0,9				0,9
Euralliage		2,9				2,9
EMS		0,6				0,6
<b>Total</b>	<b>83,9</b>	<b>11,0</b>	<b>0,5</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>95,1</b>

La colonne reclassement provient de l'affectation du goodwill du groupe Cotubel aux sociétés le composant ainsi que d'un ajustement effectué dans l'année ayant suivi l'acquisition.

Les tests de dépréciation réalisés en décembre 2008 pour déterminer la valeur d'utilité des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs.

Les flux futurs relatifs aux périodes 2009 à 2011 reposent sur la base des budgets financiers les plus récents approuvés par le Direction mais en excluant les entrées et sorties de trésorerie futures susceptibles d'être générées par les restructurations futures ou par l'amélioration ou l'accroissement de la performance de l'actif.

La société a estimé par extrapolation les flux de trésorerie futurs au-delà de la période couverte par le Business Plan à trois ans en utilisant un taux de croissance infini de 1,5%.

Le taux d'actualisation retenu a été apprécié individuellement pour chaque société à partir du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe auquel une prime de risque pays a été appliqué pour les filiales localisées dans une zone hors euro ainsi qu'un prime de taille d'entreprise pour les filiales les moins significatives.

Ainsi les taux d'actualisation retenus pour les filiales d'Europe de l'Est varient entre 9,1% et 12,0% tandis que pour les autres sociétés testées, le taux d'actualisation varie entre 8,1% et 9,1%.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier le taux de croissance infinie de -1% à 1,5% et le taux d'actualisation par pas de +/-0,2%.

Suite à ces analyses, une dépréciation exceptionnelle a donc été constatée à hauteur de 0,4 millions d'euros sur le goodwill de la société TRDInox en France. Les autres analyses par société ont permis de conclure à l'absence de perte de valeur.

Cette dépréciation est incluse dans le poste dotation aux provisions du compte de résultat.

Les principaux retraitements expliquant le passage entre les valeurs nettes comptables des sociétés acquises en 2008 et leurs justes valeurs, qui ont servi de base aux calculs des goodwills, ont été les suivants :

- réévaluation des stocks : 2,4 millions d'euros (cf. § 3.7)
- retraitement d'homogénéisation sur les provisions sur stocks : (0,4) million d'euros
- autres retraitements : 1,3 million d'euros
- impôts différés : (0,4) million d'euros

Le coût total des acquisitions des sociétés et activités mentionnées ci-dessus s'élève à 30,2 millions d'euros, et comprend les éléments de prix restant à payer par IMS au 31 décembre 2008 pour 5 millions d'euros.

### 3.2. Immobilisations incorporelles

Les variations du poste immobilisations incorporelles sont les suivantes :

en millions d'euros	Solde initial	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Solde final
<b>Valeur brute</b>						
Logiciels informatiques	13,6	0,2	0,7			14,5
Autres	1,3	0,0	0,1			1,4
<b>TOTAL</b>	<b>14,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>			<b>15,9</b>
<b>Amortissements</b>						
Logiciels informatiques	8,8	0,1	1,8	(0,1)		10,6
Autres	0,4	0,1	0,2			0,7
<b>TOTAL</b>	<b>9,2</b>	<b>0,2</b>	<b>2,0</b>	<b>(0,1)</b>		<b>11,3</b>

Les investissements 2008 correspondent principalement à l'acquisition de nouvelles licences. Le progiciel de gestion commerciale Stratix, amorti sur 10 ans, figure au bilan pour une valeur brute de 7,5 millions d'euros et une valeur nette de 1,7 million d'euros. Aucune immobilisation incorporelle n'est soumise à restriction. Aucun engagement pour l'acquisition d'une immobilisation incorporelle n'existait en 2007 et en 2008. Le poste « logiciels informatiques » contient des immobilisations entièrement amorties mais toujours utilisées à hauteur de 2,8 millions d'euros en 2008 et le poste « autres » en contient 0,1 million d'euros.

La dotation annuelle de 2,0 millions d'euros est incluse dans le poste dotation aux amortissements du compte de résultat. Aucune perte de valeur n'a été constatée.

### 3.3. Immobilisations corporelles

Les variations du poste immobilisations corporelles sont les suivantes :

en millions d'euros	Solde initial	Augmentation	Diminution	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Ecart de conversion et reclassements	Solde final
<b>Valeur brute</b>							
Terrains	4,1	1,6	(0,1)	0,2	(0,1)	0,5	6,2
Terrains en location financière	3,1						3,1
Constructions	34,3	5,3	(1,3)	0,9	(0,7)	(0,8)	37,7
Constructions en location financière	17,5			1,4			18,9
Matériel, outillage, installations techniques	63,1	9,5	(1,8)	10,4	(0,6)	(0,2)	80,4
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	14,4	2,9	(0,1)	0,6	(0,4)	(0,4)	17,0
Matériel de transport	2,5	0,4	(0,3)	0,5		0,1	3,2
Matériel de transport en location financière	1,5	0,2	(0,4)	0,6			1,9
Matériel informatique	7,8	0,7	(0,1)	0,4	(0,1)	0,1	8,8
Matériel informatique en location financière	0,3					(0,2)	0,1
Autres immobilisations corporelles	12,7	1,4	(0,2)	0,4			14,3
Autres immobilisations corporelles en location financière	0,7						0,7
Immobilisations corporelles en cours	0,5	0,3			(0,2)		0,6
Avances et acomptes	1,3	0,2	(0,7)			(0,7)	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>163,8</b>	<b>22,5</b>	<b>(5,0)</b>	<b>15,4</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>193,0</b>
<b>Amortissements</b>							
Constructions	15,9	1,8	(1,1)	0,6	(0,3)	(0,1)	16,8
Constructions en location financière	4,6	0,8		0,1			5,5
Matériel, outillage, installations techniques	41,0	5,5	(1,6)	4,0	(0,3)	0,2	48,8
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	8,0	1,8	(0,1)	0,2	(0,3)	(0,5)	9,1
Matériel de transport	1,7	0,4	(0,3)	0,4		0,1	2,3
Matériel de transport en location financière	1,1	0,3	(0,4)	0,1		0,1	1,2
Matériel informatique	6,1	0,8	(0,2)	0,4	(0,1)	0,2	7,2
Matériel informatique en location financière	0,2					(0,1)	0,1
Autres immobilisations corporelles	8,9	1,2	(0,2)	0,2			10,1
Autres immobilisations corporelles en location financière	0,4						0,4
<b>TOTAL</b>	<b>87,9</b>	<b>12,6</b>	<b>(3,9)</b>	<b>6,0</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>101,5</b>



Les investissements ont été effectués essentiellement au niveau du matériel, outillage et installations techniques pour 9,5 millions d'euros (hors locations financières) ainsi qu'au niveau des constructions (construction d'un dépôt en Pologne, aménagements en Italie). Quant aux désinvestissements, une seule cession significative (dépôt vendu par la société Calibracrier) est à signaler. La plus-value dégagée se trouve dans le poste « autres produits opérationnels » pour 0,9 million d'euros.

Aucun engagement d'achat significatif n'est à signaler en 2007 et 2008.

En 2008, des immobilisations ont donné lieu à un nantissement pour un montant de 0,8 million d'euros en contrepartie d'un emprunt contracté par Specialstal en Suède. De même une hypothèque a été contractée à hauteur de 0,2 million d'euros en Allemagne (société Hoselmann) sur un matériel en couverture d'un emprunt.

Les amortissements des locations financières représentent à fin 2008 16,3 millions d'euros. Les amortissements hors locations financières s'élèvent à 85,2 millions d'euros.

La dotation aux amortissements de 12,6 millions d'euros est incluse dans le poste dotation aux amortissements du compte de résultat. Aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été constatée.

Il n'y a pas d'immobilisations non utilisées temporairement avec une valeur nette comptable différente de 0. De même, il n'existe pas d'immobilisations inutilisées et prêtes à être sorties autres que les immobilisations reclassées en actifs destinés à être cédés. Aucune immobilisation n'a été par ailleurs classée en actif destiné à être cédé.

Les valeurs brutes des immobilisations complètement amorties mais toujours utilisées se décomposent ainsi :

<b>en millions d'euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Constructions	7,2	7,4
Matériel, outillage, installations techniques	24,0	25,4
Matériel de transport	1,7	1,3
Matériel informatique	4,2	3,6
<u>Autres immobilisations corporelles</u>	<u>5,3</u>	<u>4,9</u>

### **3.4. Participations**

Le poste « titres de participation » incluait jusqu'en 2007 essentiellement les titres de Stockacier, société sans activité en 2007, détenue à 100% par IMS International Metal Service, avec une valeur proche de 0. Cette société a été absorbée, via une transmission universelle de patrimoine par IMS SA en 2008.

### **3.5. Autres actifs long terme**

Ce poste contient des dépôts et cautionnements et des créances dont l'échéance est supérieure à 1 an.

### **3.6. Actifs disponibles à la vente**

Le montant de ce poste n'est pas à la date de clôture significatif. Il contient des titres de placement détenus par la société Fleischmann.

### 3.7. Stocks

en millions d'euros	2008	2007
Valeur brute	386,8	396,6
Provision sur stocks	(12,2)	(15,1)
Valeur nette	374,6	381,5

Les principales variations des provisions sur stocks sont les suivantes :

en millions d'euros	2008	2007
Au 1 <sup>er</sup> janvier	15,1	6,2
Dotations aux provisions	3,8	7,3
Reprises sur provisions	(6,9)	(0,4)
Entrées de périmètre	0,3	2,0
Sorties de périmètre	(0,1)	
<b>Au 31 décembre</b>	<b>12,2</b>	<b>15,1</b>

L'impact des acquisitions 2008 sur les stocks bruts consolidés avant et après réévaluation (voir § 2.7), au moment des intégrations respectives des nouvelles sociétés dans le périmètre, est le suivant, en millions d'euros :

	Valeur nette comptable des stocks repris	Valeur réévaluée
Comacciai	1,9	2,2
Venturi	8,0	9,6
Antera	1,9	1,9
ATR	0,2	0,2
Euralliage	1,4	1,6
EMS	3,8	4,1

La réévaluation pour chacune de ces sociétés a été imputée au coût des ventes en fonction des rotations de stocks constatées dans les filiales.

### 3.8. Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés se décompose ainsi :

en millions d'euros	2008	2007
Clients	145,5	165,6
Effets à l'encaissement	57,7	18,8
Effets à recevoir	15,8	17,2
Effets escomptés non échus	5,7	46,1
Clients douteux	7,6	8,5
Produits à recevoir	0,1	0,3
Factoring non déconsolidant	0,5	
<b>Valeur brute</b>	<b>232,9</b>	<b>256,5</b>

Il ne comprend pas les créances cédées sans recours pour un montant de 50,2 millions d'euros en 2007 et 23,2 millions d'euros en 2008.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

<b>en millions d'euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Créances non échues et non dépréciées	187,5	201,1
Créances échues et dépréciées		
< 30 jours	2,8	7,2
de 30 à 60 jours	1,2	1,0
de 60 à 90 jours	1,6	3,5
de 90 à 120 jours	1,4	1,2
> 120 jours	9,8	9,5
s/total	16,8	22,4
Créances échues et non dépréciées		
< 30 jours	18,1	14,9
de 30 à 60 jours	5,6	12,6
de 60 à 90 jours	1,5	1,4
de 90 à 120 jours	2,0	1,3
> 120 jours	1,4	2,8
s/total	28,6	33,0
<b>Total créances</b>	<b>232,9</b>	<b>256,5</b>

L'évolution de la provision clients ainsi que sa décomposition entre provision individuelle (concernant des clients identifiés) et provision collective se présente ainsi :

<b>en millions d'euros</b>	<b>Provision individuelle</b>	<b>Provision collective</b>	<b>Total</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>3,1</b>	<b>4,8</b>	<b>7,9</b>
Dotations	0,9	0,6	1,5
Reprises utilisées	(0,6)	(0,6)	(1,2)
Reprises non utilisées	(0,1)		(0,1)
Variation de périmètre	0,1	0,3	0,4
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>3,4</b>	<b>5,1</b>	<b>8,5</b>
Dotations	0,9	0,7	1,6
Reprises utilisées	(0,5)	(0,5)	(1,0)
Reprises non utilisées	(0,3)	(0,1)	(0,4)
Variation de périmètre et autres	0,9	(0,6)	0,3
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>4,4</b>	<b>4,6</b>	<b>9,0</b>

### 3.9. Autres créances

Les autres créances (en valeur brute) sont ventilées de la façon suivante :

<b>en millions d'euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0,5	0,6
Créances fiscales	3,5	6,1
Prêts au personnel	0,1	0,1
Débiteurs divers	2,4	2,2
Charges constatées d'avance	2,3	3,3
<b>Valeur brute</b>	<b>8,8</b>	<b>12,3</b>

Les créances fiscales sont toutes les créances liées à des taxes ou impôts autres que l'impôt sur les sociétés. Elles comprennent les créances de TVA, des créances de retenues à la source, etc.

### 3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose ainsi :

en millions d'euros	2008	2007
Trésorerie	15,3	15,1
Equivalents de trésorerie	3,2	8,3
<b>Total</b>	<b>18,5</b>	<b>23,4</b>

### 3.11. Actifs / passifs destinés à être cédés

Le poste « actifs destinés à être cédés » contenait en 2006 un dépôt, qui a été cédé en 2007. Le résultat de cession dégagé lors de cette opération est de 2 millions d'euros. Aucun actif destiné à être cédé ni aucun passif associé n'existe plus depuis la clôture du 31 décembre 2007.

### 3.12. Capitaux propres

Le capital social au 31 décembre 2008 est de 27 527 740,73 euros. Il est composé de 18 057 010 actions ordinaires entièrement libérées.

L'écart de conversion constaté sur les filiales étrangères depuis la date de passage aux normes IFRS (option offerte par les normes IFRS) ou depuis leur date d'acquisition si elle est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est de (0,7) million d'euros à fin 2008. Après avoir enregistré une diminution du poste écarts de conversion de 0,7 million d'euros en 2007, le Groupe a constaté à nouveau une diminution de 1,6 million d'euros en 2008. Ces montants ont été directement affectés en capitaux propres.

Les réserves consolidées au 31 décembre 2008 de 275,3 millions d'euros comprennent :

- les réserves de la société mère pour 86,5 millions d'euros ;
- les retraitements de consolidation effectués au niveau de la société mère pour (11,5) millions d'euros, ce montant tenant compte de l'affectation des actions propres ;
- la différence de consolidation sur les filiales consolidées, soit 200,3 millions d'euros.

Les réserves d'IMS International Metal Service (société mère) se décomposent ainsi :

en millions d'euros	2008
Primes d'émission	28,3
Réserve légale	2,8
Réserve actions propres	6,2
Autres réserves	0,7
Report à nouveau	47,5
Amortissements dérogatoires	1,0
	-----
<b>Total</b>	<b>86,5</b>

Le total des mouvements concernant les actions propres venant réduire les capitaux propres du Groupe est de 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2008.

### 3.13. Stock options et plan d'attribution gratuite d'actions

La Société a consenti des options d'achat d'actions à certains de ses salariés et des mandataires sociaux au cours d'exercices précédents. Le détail des plans encore vivants est le suivant :

	Plan n°2	Plan n°5
Date d'Assemblée	12 mai 1998	9 avril 2002
Date du Conseil d'Administration	22 février 2001	24 février 2003
Nombre total d'actions pouvant être achetées par :		
- les mandataires sociaux attributaires	120 000	80 000
- les salariés	-	50 000
Point de départ de l'exercice des options	120 000	30 000
Date d'expiration	23 février 2005	24 février 2007
Prix d'achat	22 février 2008	24 février 2010
Modalités d'exercice	7,79	7,36
Options d'achat d'actions restantes à l'ouverture	ns	ns
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	11 725	22 000
Options d'achat d'actions annulées ou recréditées durant l'exercice	3 225	-
Options d'achat d'actions restantes à la clôture	(8 500)	-
	-	22 000

Les 22 000 actions à remettre dans le cadre de l'exercice des plans de stock-options ouverts au 31 décembre 2008 sont couvertes par des actions auto détenues.

L'affectation des actions propres est donc la suivante au 31 décembre 2008 :

Actions affectées aux plans de stock options :	22 000
Actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions :	96 924
Actions disponibles pour être remises aux salariés (programmes non déterminés à ce jour) ou en rémunération d'opérations de croissance externe (opérations non identifiées à ce jour) :	699 727
<b>Total actions propres :</b>	<b>818 651</b>

### 3.14. Provisions pour risques et charges (courantes et non courantes)

Les provisions courantes (dont l'échéance est inférieure à 1 an) s'élèvent à 3,4 millions d'euros. Les provisions non courantes (dont l'échéance est supérieure à 1 an) sont de 1,1 million d'euros.

Les mouvements 2008 de l'ensemble des provisions (courantes et non courantes) se décomposent ainsi :

en millions d'euros	Solde initial	Dotations	Reprise	Reprise devenue sans objet	Variation de périmètre et autres	Solde final
Provision litiges	0,6	<b>0,4</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(0,1)</b>		<b>0,6</b>
Provision restructurations/ départs individuels	1,7	<b>2,3</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(0,8)</b>		<b>2,9</b>
Autres provisions	1,1	<b>0,2</b>	<b>(0,2)</b>		<b>(0,1)</b>	<b>1,0</b>
Total	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>4,5</b>
Dont :						
Part non courante	<b>1,3</b>					<b>1,1</b>
Part courante	<b>2,1</b>					<b>3,4</b>

La dotation de 2,3 millions d'euros concerne principalement IMS France. Aucun passif éventuel significatif n'est à signaler en 2008.

### 3.15. Provisions pour engagements sociaux

Les engagements de retraite se trouvent en France, en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et en Italie. Les hypothèses retenues pour les principaux engagements sont les suivantes :

Hypothèses retenues		France	Allemagne	Italie
<i>Taux d'actualisation</i>				
2008	Régime retraite chapeau	6%		
	Autres régimes	6%	6%	6%
2007	Régime retraite chapeau	5,4%		
	Autres régimes	5,25%	5,5% et 5,25%	5,25%
<i>Taux inflation</i>				
2008		2,00%	3,00%	2,00%
2007		2,00%	3,00%	2,00%
<i>Taux moyen d'augmentation de salaire</i>				
2008		Inflation + de 0,5% à 1,5% selon les CSP et les sociétés	3,00%	Inflation + 1% ou 2,4% selon les CSP*
2007		Inflation + de 0,5% à 1,5% selon les CSP*		Inflation + 1% ou 2,4% selon les CSP*

\*CSP : catégories socioprofessionnelles

## Evolution des engagements sociaux sur l'exercice

en millions d'euros

Réconciliation de la situation financière à l'ouverture	France	Italie	Allemagne	Autres pays	Total
1. Dette actuarielle au 01/01/2008	(14,6)	(2,3)	(8,1)	(0,5)	(25,5)
2. Juste valeur des actifs du fonds d'assurance au 01/01/2008	0,1		0,1		0,2
<b>3. Situation financière à l'ouverture = (1)+(2)</b>	<b>(14,5)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(25,3)</b>
4. Coût des services passés non financés					
5. (Gains)/Pertes actuariels non financés	2,4	(1,0)	0,1		1,5
<b>6. (Provision)/Montant payé d'avance à l'ouverture = (3)+(4)+(5)</b>	<b>(12,1)</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(7,9)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(23,8)</b>
Corridor à l'ouverture (=10% de la dette actuarielle)	1,4	0,2	0,8		2,4
<b>(Gains)/Pertes actuariels à amortir à l'ouverture</b>	<b>1,0</b>	<b>(0,8)</b>	<b>0,1</b>		<b>0,3</b>
<b>Charge de l'exercice 2008</b>					
1. Coût des services	0,9	0,1	0,1	0,2	1,3
2. Coût de l'actualisation	0,8	0,1	0,4	0,1	1,4
3. Rendement attendu des fonds d'assurance					
4. Amortissement du coût des services passés					
5. Amortissement des (gains)/pertes actuariels		(0,1)		(0,2)	(0,3)
6. Réduction/Liquidation de régime					
<b>7. Charge de l'exercice 2008 =somme de (1) à (6)</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>2,4</b>
<b>(Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2008</b>					
1. (Provision)/Montant payé d'avance au 01/01/2008	(12,1)	(3,3)	(7,9)	(0,5)	(23,8)
2. Charge de l'exercice 2008	(1,7)	(0,1)	(0,5)	(0,1)	(2,4)
3. Prestations payées par l'employeur en 2008	0,5	0,4	0,4		1,3
4. Transfert de provision en 2008	(0,3)				(0,3)
5. Réduction/Liquidation de régime en 2008					
6. Cotisations payées en 2008	0,4			0,1	0,5
7. Variation de périmètre (*)	(0,2)	(0,2)		(0,8)	(1,2)
<b>8. (Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2008=somme de (1) à (7)</b>	<b>(13,4)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(25,9)</b>
<b>Réconciliation de la situation financière au 31/12/2008</b>					
1. Dette actuarielle au 31/12/2008	(14,0)	(2,1)	(7,8)	(3,1)	(27,0)
2. Juste valeur des actifs du fond d'assurance au 31/12/2008	0,1		0,1	1,9	2,1
<b>3. Situation financière = (1)+(2)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(7,7)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(24,9)</b>
4. Coût des services passés non financés					
5. (Gains)/Pertes actuariels non financés	0,5	(1,1)	(0,3)	(0,1)	(1,0)
<b>6. (Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2008= (3)+(4)+(5)</b>	<b>(13,4)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(25,9)</b>
Corridor au 31/12/2008 (=10% de la dette actuarielle)	1,3	0,2	(0,6)	0,1	1,0
<b>(Gains)/Pertes actuariels à amortir au 31/12/2008</b>	<b>0,4</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,1)</b>		<b>(0,7)</b>
<b>Evolution de la dette actuarielle</b>					
1. Dette actuarielle au 01/01/2008	(14,6)	(2,3)	(8,1)	(0,5)	(25,5)
2. Coût des services	(0,9)	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(1,3)
3. Coût de l'actualisation	(0,8)	(0,1)	(0,4)	(0,1)	(1,4)
4. Gains/(Pertes) générés au cours de l'exercice 2008	1,6	0,2	0,5	0,1	2,4
5. Modification du régime					
6. Prestations payées	0,9	0,4	0,3		1,6
7. Réduction/Liquidation de régime					
8. Variation de périmètre (**)	(0,2)	(0,2)		(2,4)	(2,8)
<b>9. Dette actuarielle au 31/12/2008=somme de (1) à (8)</b>	<b>(14,0)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(27,0)</b>
<b>Projection des actifs du fonds d'assurance</b>					
1. Juste valeur des actifs du fonds d'assurance au 01/01/2008	0,1		0,1		0,2
2. Rendement réel des actifs					
3. Cotisations patronales au fonds d'assurance	0,4			0,3	0,7
4. Cotisations salariales au fonds d'assurance					
5. Prestations payées par le fonds	(0,4)			(0,1)	(0,5)
6. Réduction/Liquidation de régime					
7. Gains/(Pertes) actuarielles				(0,1)	(0,1)
8. Variation de périmètre				1,8	1,8
<b>9. Juste valeur des actifs du fonds d'assurance au 31/12/2008=somme de (1) à (8)</b>	<b>0,1</b>		<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>
<b>Rationalisation des écarts actuariels générés au cours de l'exercice 2007</b>					
1. Ecarts liés au changement d'hypothèses	(0,9)	(0,2)			(1,1)
2. Ecart d'expérience	(0,7)		(0,5)		(1,2)
3. Ecarts actuariels générés par le fonds				(0,1)	(0,1)
<b>4. Total des (Gains)/Pertes actuariels=somme de (1) à (3)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(2,4)</b>

(\*) la ligne variation de périmètre inclut les provisions et dettes actuarielles concernant les sociétés acquises en 2008 mais également celles concernant les engagements évalués pour la première fois aux Pays-Bas (sociétés CLS et Noxon).

Une analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'actualisation a été réalisée avec un pas de +/- 0,5%. Les résultats sur la dette actuarielle sont les suivants :

en millions d'euros	France	Italie	Allemagne	Autres pays	Total
Dette actuarielle au 31/12/08 calculée au taux de 6%	14,0	2,1	7,8	3,1	27,0
Dette actuarielle calculée avec un taux de 6%+0,5%	13,3	2,0	7,2	2,9	25,4
Dette actuarielle calculée avec un taux de 6%-0,5%	14,8	2,1	8,1	3,5	28,5

### 3.16. Impôts différés

Un produit de 2,9 millions d'euros a été comptabilisé en 2008 (cf. § 4.8). Ce montant inclut une consommation d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux du groupe fiscal français pour 0,2 million d'euros. Il n'existe dorénavant plus de déficits fiscaux activés provenant des résultats déficitaires du groupe fiscal France, composé à l'époque de IMS International Metal Service, IMS France et Calibracrier et résultant de la restructuration ponctuelle des sociétés françaises en 2002 et 2003.

Les impôts différés sont compensés par groupe fiscal. Les impôts différés nets correspondants sont classés soit à l'actif soit au passif.

L'origine des impôts différés est la suivante :

en millions d'euros	2008	2007
Sur différences temporelles	2,5	1,4
Sur écritures de consolidation	(3,1)	(1,4)
Activation reports fiscaux déficitaires	3,6	0,2
<b>Solde impôts différés</b>	<b>2,6</b>	<b>0,2</b>
<i>Dont impôts différés classés au passif</i>	<i>(5,7)</i>	<i>(7,6)</i>
<i>Dont impôts différés classés à l'actif</i>	<i>8,3</i>	<i>7,8</i>

Les variations de l'exercice 2008 sont :

en millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
Au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>7,8</b>	<b>(7,6)</b>
Variation	2,5	0,4
Variation de périmètre	(0,3)	(0,2)
Autres (reclassement et écarts de conversion)	(1,7)	1,7
<b>Au 31 décembre</b>	<b>8,3</b>	<b>(5,7)</b>

### 3.17. Passif non courant portant intérêt

Les mouvements de l'exercice sont les suivants (les totaux présentés ci-dessous intègrent la partie venant à échéance à moins d'un an) :

en millions d'euros	2008	2007
Au 1 <sup>er</sup> janvier	122,6	95,9
Nouveaux emprunts	20,0	33,1
Instrument dérivé incorporé de taux	0,2	(1,0)
Nouvelles locations financières	3,2	0,6
Remboursements d'emprunts (y compris partie court terme)	(19,4)	(9,3)
Evaluation au coût amorti	(1,2)	
Remboursements de locations financières (y compris partie court terme)	(3,3)	(2,7)
Variation de périmètre	2,5	5,3
Ecarts de conversion et autres	(0,1)	0,7
<b>Au 31 décembre</b>	<b>124,5</b>	<b>122,6</b>



Ce montant se retrouve dans le poste « passif non courant portant intérêt » pour 93,1 millions d'euros, et dans le poste « passif courant portant intérêt » pour 31,4 millions d'euros en ce qui concerne la partie court terme (voir paragraphe 3.20).

Les principales caractéristiques des dettes à long et moyen terme à fin 2008 sont résumées ci-dessous :

en millions d'euros	Devise	Taux (fixe/ variable)	Montant	Echéancier		
				<1 an	Entre 1 et 5 ans	>5 ans
Lignes de crédit	Euro	Variable (1)	83,5	27,3	53,5	2,7
IMS International Metal Service	SKK	Variable	1,2	0,6	0,6	
	PLN	Variable	1,9		1,9	
Emprunt IMS Spa	Euro	Variable	11,0		11,0	
Emprunt Aceros IMS Int.	Euro	Fixe	0,6		0,6	
Emprunt Noxon	Euro	Variable	3,2		3,2	
EMS	Euro	Fixe	0,1		0,1	
Euralliage	Euro	Fixe	0,4		0,4	
Swap (1)			(0,5)		(0,5)	
Retraitements locations financières			23,1	3,5	8,5	11,1
<b>Total</b>			<b>124,5</b>	<b>31,4</b>	<b>79,3</b>	<b>13,8</b>

(1) Un instrument dérivé incorporé de taux, évalué pour 0,5 million d'euros, permet de transformer la dette initiale en dette à taux fixe.

Analyse des dettes par échéance pour la partie inférieure à 1 an en millions d'euros	2008
Inférieure à 1 mois	18,4
Entre 1 et 3 mois	9,2
Entre 3 et 12 mois	3,8
<b>Total</b>	<b>31,4</b>

### 3.18. Fournisseurs

La ventilation du poste fournisseurs est la suivante :

en millions d'euros	2008	2007
Fournisseurs	182,0	173,8
Effets à payer	6,3	6,0
Factures non parvenues	25,4	31,4
<b>Total</b>	<b>213,7</b>	<b>211,2</b>

### 3.19. Autres dettes

Le poste autres dettes se décompose ainsi :

en millions d'euros	2008	2007
Autres dettes fiscales (1)	9,5	11,0
Provisions pour congés payés	4,3	4,4
Autres dettes sociales	9,9	16,2
Dettes sur immobilisations (2)	7,9	7,7
Créditeurs divers	6,1	6,9
Produits constatés d'avance	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>37,8</b>	<b>46,3</b>

(1) Autres que les impôts sociétés, classés séparément dans le bilan.

(2) Ce poste comprenait en 2007 l'engagement de rachat des minoritaires de la société Brescia Acciai (qui s'est traduit par l'achat effectif des 50% restant en janvier 2008) ainsi que les compléments de prix à payer sur l'acquisition du groupe Cotubel. En 2008, ce poste comprend les paiements différés sur les acquisitions faites en 2008 ainsi qu'une dette sur une acquisition de terrain en République Tchèque.

### 3.20. Passif courant portant intérêt

Ce poste qui s'élève à 107,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 contient les comptes courants à court terme existant vis-à-vis des banques (69,4 millions d'euros), la dette relative aux effets escomptés non échus réintégrés dans le compte clients (5,7 millions d'euros), la dette relative au factoring non déconsolidant (0,5 million d'euros), la partie court terme des dettes long terme (31,4 millions d'euros) ainsi que les intérêts courus (0,2 million d'euros).

Les tableaux ci-dessous ne prennent pas en compte la partie court terme des dettes long terme, déjà traitée dans le § 3.17.

<b>Analyse des dettes par taux d'intérêt</b>	<b>2008</b>
<b>en millions d'euros</b>	
Dettes financières à taux fixe	0,1
Dettes financières à taux variable	75,5
<b>Total</b>	<b>75,6</b>

<b>Analyse des dettes par devise</b>	<b>2008</b>
<b>en millions d'euros</b>	
Euro	67,6
Zloty	1,3
Franc Suisse	0,1
Forint hongrois	0,9
Couronne suédoise	0,1
Couronne slovaque (*)	0,8
Litas lituanienne	1,7
Couronne tchèque	3,1
<b>Total</b>	<b>75,6</b>

(\*) La Slovaquie est passée à l'euro au 1er janvier 2009.

<b>Analyse des dettes par échéance</b>	
<b>en millions d'euros</b>	
Inférieure à 1 mois	50,5
Entre 1 et 3 mois	1,3
Entre 3 et 12 mois	23,8
<b>Total</b>	<b>75,6</b>

### 3.21. Instruments dérivés

Les instruments dérivés existant au 31 décembre 2008 sont :

- des instruments de couverture de taux
- des instruments de couverture de change

La valorisation de ces instruments, comptabilisée au niveau des charges financières nettes, a été effectuée sur la base d'anticipations de taux d'intérêt et de taux de change :

en millions d'euros	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
<b>Passif</b>				
Instruments dérivés - taux (1)	0,2	1,6		1,8
Instruments dérivés - change	0,1			0,1
<b>Total</b>	<b>0,3</b>	<b>1,6</b>		<b>1,9</b>
<b>Actif</b>				
Instruments dérivés - taux (1)	0,5		(0,5)	0,0
Instruments dérivés - change				
<b>Total</b>	<b>0,5</b>		<b>(0,5)</b>	<b>0,0</b>

(1) Dont deux couvertures de taux chez IMS International Metal Service avec les caractéristiques suivantes :

- a) Nominal de 16 millions d'euros in fine, taux reçu Euribor 3 mois, taux versé de 3,65%
- b) Nominal de 16 millions d'euros in fine, taux reçu Euribor 3 mois, taux versé de 3,625%

### 3.22. Instruments dérivés incorporés de taux

Deux dérivés incorporés de taux existent sur les deux tranches d'une ligne de crédit de la Société IMS, avec les caractéristiques suivantes : nominal respectivement de 16 et 14 millions d'euros, durée de 5 ans, taux versés basés sur l'Euribor 3 mois, taux reçus 4,55%. Les éléments couverts n'ont pas varié depuis le 31 décembre 2006.

La valorisation des ces deux swaps a eu pour contrepartie le passif non courant portant intérêt, qui a été mouvementé de 0,2 million d'euros en 2008.

### 3.23. Engagements hors bilan

La présentation faite des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement significatif suivant les normes comptables en vigueur. Le Groupe et ses filiales établissent un recensement détaillé des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux auxquels ils sont parties ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la direction du Groupe.

Les engagements hors bilan se décomposent ainsi :

en millions d'euros

<b>2008</b>	<b>Total</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Engagements reçus (1)	4,8	2,5	2,3	
Engagements donnés (2)	38,7	16,7	18,6	3,4
<b>2007</b>	<b>Total</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Engagements reçus (1)	10,2	5,2	5,0	
Engagements donnés (2)	23,4	13,1	6,6	3,7

(1) Les engagements reçus comprennent pour 9 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2008 des garanties données par les vendeurs des sociétés nouvellement acquises.

(2) En 2007, les engagements donnés comprennent :

- une garantie donnée à hauteur de 3 millions d'euros sur un fonds de commerce, garantie levée en janvier 2008 ;
- une garantie donnée à hauteur de 5 millions d'euros aux vendeurs des sociétés nouvellement acquises ;
- une garantie donnée par la société IMS SpA, à hauteur de 11,4 millions d'euros.

En 2008, les engagements donnés comprennent des lettres de garantie et des lettres de confort données dans le cadre de dettes financières contractées par plusieurs filiales, des garanties données aux vendeurs des sociétés acquises en Italie et des garanties données aux propriétaires des locaux occupés par IMS SpA en Italie.

## **Engagements d'investissements financiers**

Il n'existe pas au 31 décembre 2008 d'engagement en matière d'investissements financiers.

## **Engagements sociaux**

En ce qui concerne les engagements sociaux, voir § 3.15. Les pertes et gains actuariels cumulés à amortir sont de 0,7 million d'euros au 31 décembre 2008.

## **Nantissement de titres**

Il n'existe pas au 31 décembre 2008 de nantissement de titres.

Les nantissements existant sur les titres détenus par IMS International Metal Service dans les sociétés Stappert Spezial-Stahl, IMS France, Aceros IMS et IMS SpA dans le cadre du contrat de prêt négocié fin 2004, pour un montant correspondant aux dettes résiduelles jusqu'à extinction du prêt ont été levés à l'occasion de la renégociation du crédit syndiqué en février 2007.

## **Covenants bancaires**

Des « covenants bancaires », fondés sur le respect de deux ratios calculés au niveau des comptes consolidés du Groupe IMS, s'appliquent indifféremment sur les lignes de crédit d'IMS (en euros). Le premier ratio dit de leverage correspond au rapport de l'endettement net, calculé comme la somme de l'endettement net IFRS majoré des cessions de créances sans recours, sur l'EBITDA (somme du résultat opérationnel, des amortissements et des variations de provisions pour risques et charges) et doit rester inférieur à 3. Le deuxième ratio dit de gearing correspond au rapport de l'endettement net, calculé comme indiqué précédemment, sur les capitaux propres et doit rester inférieur à 90% (ce seuil, qui était de 70% au 31 décembre 2006, a été renégocié au 31 décembre 2007). Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2008.

Les dettes court terme de Stappert Spezial-Stahl (montant non significatif au 31 décembre 2008) sont également soumises au respect du ratio capitaux propres sur total de bilan qui doit rester supérieur à 27,5%.

IMS SpA a contracté en 2008 un crédit bancaire long terme de 10 millions d'euros pour une durée de 3 ans, soumis au respect du covenant bancaire Dette Nette (hors financement inter compagnie) / EBITDA, qui doit être inférieur à 3,5.

En cas de non-respect de ces ratios, la clause d'exigibilité anticipée pourrait être appliquée.

La dette financière d'Antera (1,7 million d'euros au 31 décembre 2008) donne lieu à un nantissement sur ses stocks à hauteur de 2 millions de Litas et d'une garantie bancaire de 5 millions de Litas (inclus dans le tableau des engagements donnés).

La dette de Specialstal (0,1 million d'euros au 31 décembre 2008) a donné lieu à un nantissement sur les actifs à hauteur de 7,5 millions de SEK

## Garantie au bénéfice des banques en charge du placement des titres IMS

Dans le cadre de l'offre à prix ouvert de septembre 2006, la Société et les actionnaires cédants ont signé un contrat de garantie au bénéfice des banques en charge du placement. La garantie porte sur la qualité des informations publiques figurant dans les différents documents d'information établis à l'occasion de cette opération. Cette garantie ne peut être appelée qu'à la suite d'une décision de justice, si les banques n'ont pu obtenir d'indemnisation des actionnaires cédants. La responsabilité de la Société est engagée jusqu'au 21 septembre 2009, à hauteur de 10 millions d'euros maximum.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

en millions d'euros	Total	Paiements dus sur la période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>2008</b>				
Dettes financières à long terme (hors dettes liées aux retraitements de locations financières) voir § 3.17	101,4	27,9	70,8	2,7
Intérêts dus sur les dettes financières à long terme (1)	12,9	4,6	8,3	
Obligations en matière de locations financières (2)	28,6	4,3	11,4	12,9
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières (3)	23,6	4,2	10,2	9,2
Contrats de location simple (4)	64,6	18,0	36,3	10,3
Contrats de sous-location simple (5)	(5,1)	(0,5)	(2,6)	(2,0)
Obligations d'achat irrévocables	0,0			
<b>Autres engagements réciproques</b>				
Montant des lignes de crédit non utilisées	258,9			
<b>en 2007</b>				
Dettes financières à long terme (hors dettes liées aux retraitements de locations financières)	101,1	38,2	62,9	
Intérêts dus sur les dettes financières à long terme (1)	11,0	1,8	9,2	
Obligations en matière de locations financières (2)	25,8	4,2	10,5	11,1
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières (3)	21,3	3,9	9,0	8,4
Contrats de location simple (4)	44,8	11,2	29,4	4,2
Contrats de sous-location simple	(0,1)	(0,1)		
Obligations d'achat irrévocables	0,1	0,1		
<b>Autres engagements réciproques</b>				
Montant des lignes de crédit non utilisées	208,9			

(1) Les intérêts ont été calculés, pour la partie couverte, à partir du plan d'amortissement de l'emprunt au dernier taux couvert, et pour la partie non couverte, en prenant une hypothèse de taux majoré d'une marge moyenne.

(2) Il s'agit du total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location financière. Il n'existe aucun contrat de sous-location au titre des contrats de locations financières.

(3) Il s'agit de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre des contrats de locations financières.

(4) Il s'agit du total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables.

(5) Il y a un contrat de sous-location simple en France.

Il n'existe aucune restriction contractuelle au titre des locations simples. Il n'existe pas de contrats incluant des loyers conditionnels, variant en fonction d'un critère autre que celui de l'écoulement du temps.

Les contrats de location simple incluent souvent des clauses de renouvellement essentiellement sur les dépôts.

## 4. Commentaires – Compte de Résultat

### 4.1. Produits des activités ordinaires

en millions d'euros	2008	%	2007	%
Sociétés françaises	266,0	18,9	240,1	16,8
Sociétés étrangères	1 141,0	81,1	1 185,7	83,2
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 407,0</b>	100,0	<b>1 425,8</b>	100,0

Les chiffres d'affaires 2007 et 2008 sont ventilés par zones géographiques et par activités dans le § 5 Information sectorielle.

### 4.2. Coût des ventes

en millions d'euros	2008	2007
Achats	1 096,3	1 161,0
Variation des stocks nets	18,9	(54,1)
<b>Coût des ventes</b>	<b>1115,2</b>	<b>1 106,9</b>

### 4.3. Autres produits opérationnels et reprises de provisions

Le détail est le suivant :

en millions d'euros	2008	2007
Loyers (1)	0,4	0,3
Autres produits	1,9	2,7
Plus-values de cession d'immobilisations (2)	1,4	2,1
Reprises de provisions pour clients douteux	1,4	1,3
Reprises de provisions sur autres actifs		1,3
Reprises de provisions pour risques et charges	1,7	1,2
Reprises de provisions pour engagements sociaux	1,6	1,3
<b>Total</b>	<b>8,4</b>	<b>10,2</b>

(1) Les loyers proviennent de contrats de sous-location.

(2) Le poste plus-values de cession d'immobilisations contient essentiellement les plus-values réalisées sur la cession d'un dépôt en France ainsi que la plus-value relative à la cession de la société Astralloy.

### 4.4. Frais de personnel

#### Effectifs

Les effectifs moyens consolidés d'IMS étaient de 1 832 personnes en 2007 et sont de 2 115 personnes en 2008. La répartition par catégorie de personnel est la suivante :

	2008	2007
Personnel de parc	860	724
Ventes	793	697
Fonctions support	310	275
Gestion des stocks et des achats	103	92
Transport	49	44
<b>Total</b>	<b>2 115</b>	<b>1 832</b>

## Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

en 2008 (montants bruts en euros)	Rémunérations versées par IMS (1)	Avantages en nature	Jetons de présence	Montants versés par les sociétés du Groupe
Sidney CABESSA			25 400	
Philippe ARMENGAUD			16 100	
Christian PARENTE			11 500	
Yvon JACOB	24 000		26 900	
Jean-Yves BOUFFAULT	870 000	1 337		
Pierre-Yves LE DAËRON	390 975	2 399		
Philippe BRUN	366 560	5 682		

(1) Hors avantages en nature et attribution gratuite d'actions

## Engagements sociaux

La charge incluse dans les frais de personnel au titre des régimes à cotisations définies est de 1,1 million d'euros ; elle concerne la Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, (société Hoselmann), l'Italie et les Pays-Bas. Intramet propose un régime combiné de prévoyance et de retraite complémentaire complètement externalisé. IMS (UK) propose à ses employés un régime de retraite individuel.

## Coût des plans de stock-options et d'attribution gratuite d'actions

Les plans d'achat d'actions postérieurs au 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation conformément à la norme IFRS 2, selon un modèle binomial, et ont donné lieu à comptabilisation d'une charge annuelle avec en contrepartie les capitaux propres. Aucun nouveau plan n'ayant été mis en place, aucune nouvelle charge n'a été constatée depuis 2006.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place en 2006, valorisé et comptabilisé en charges de personnel pour un montant de 1,5 million d'euros en 2006 et 4,5 millions d'euros en 2007. La condition de performance au titre de 2007 ayant été atteinte, une action gratuite pour une action détenue a été attribuée en 2008 à chaque participant présent. Par contre, les conditions de performance liées à l'attribution d'actions gratuites au titre de 2008 et 2009 n'allant vraisemblablement pas être réalisées, un produit de 1,7 million d'euros a été comptabilisé en 2008.

## 4.5. Autres charges

Les principaux postes de charges par nature sont les suivants :

en millions d'euros	2008	2007
Loyers (1)	18,0	14,8
Frais de transport	34,7	29,4
Entretien, maintenance	8,1	6,8
Matières consommables (yc énergie et télécom)	14,5	13,0
Frais de déplacement	5,9	5,8
Impôts et taxes	3,9	3,4
Commissions sur ventes	4,3	5,0
Autres (2)	28,1	24,3
<b>Total</b>	<b>117,5</b>	<b>102,5</b>

(1) Il s'agit des loyers concernant les contrats de location simple.

Aucun contrat n'inclut de loyers conditionnels, variant en fonction d'un critère autre que celui de l'écoulement du temps.

Les contrats de location simple contiennent souvent des clauses de renouvellement essentiellement sur les dépôts.

Les durées de contrat sont disparates au sein du Groupe IMS et varient en fonction du pays et du bien loué.

(2) Ce poste comprend des honoraires exceptionnels pour un montant de 1,5 million d'euros, engagés à l'occasion de la tentative de prise de contrôle rampante dont fait l'objet la Société.

#### 4.6 Charges opérationnelles par destination

Les charges nettes par destination dans le Groupe IMS (correspondant au total des charges par nature de 239,7 millions d'euros, moins les autres produits opérationnels et reprises de provisions de 8,4 millions d'euros) se décomposent ainsi :

en millions d'euros	2008	2007
- Frais de transport	38,0	31,9
- Frais d'entrepôt	72,7	57,8
- Frais commerciaux	68,7	61,8
- Frais généraux	51,8	56,5
<b>Total charges nettes</b>	<b>231,2</b>	<b>208,0</b>

#### 4.7. Charges financières nettes

Le résultat financier peut se résumer ainsi :

en millions d'euros	2008	2007
Impact de la valorisation des instruments dérivés et de l'évaluation des emprunts au coût amorti	(1,1)	0,1
Résultat de change	(0,7)	0,4
Services bancaires	(1,8)	(1,9)
Produits et charges d'intérêt	(12,7)	(9,6)
Intérêts financiers liés aux retraitements des locations financières	(1,3)	(1,2)
<b>Total</b>	<b>(17,6)</b>	<b>(12,2)</b>

Les reprises et dotations aux provisions sur instruments dérivés proviennent essentiellement de la mise au marché d'instruments de couverture de taux d'intérêt (voir § 3.21).

La Société étale selon la méthode du coût amorti les coûts relatifs à la renégociation de son contrat de dette syndiquée en février 2007.

#### 4.8. Impôts

en millions d'euros	2008	2007
Impôts exigibles	14,3	31,7
Impôts différés	(2,9)	3,3
<b>Total impôts</b>	<b>11,4</b>	<b>35,0</b>

La Société IMS International Metal Service et ses filiales françaises (IMS France, Calibracrier, Datcoupe et Produr), toutes détenues à plus de 95%, ont choisi d'opter pour le régime fiscal des groupes de sociétés.



Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France (33,33% en 2008) appliqué au résultat avant impôt et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

<b>en millions d'euros</b>	<b>2008</b>
<b>Impôt calculé au taux théorique en France</b>	<b>14,3</b>
Impact des différences permanentes (1)	1,4
Impact des écritures relatives la valorisation du plan d'attribution d'actions gratuites et aux actions propres	(1,6)
Supplément d'impôt dû aux différentiels de taux entre la France et les autres pays	(1,2)
Autres (2)	(1,5)
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>11,4</b>

(1) Les différences permanentes proviennent des charges non déductibles fiscalement.

(2) Cette ligne comprend notamment un impôt italien (IRAP) pour 1,0 million d'euros, calculé sur la valeur ajoutée, compensée en partie par un remboursement de crédit d'impôt en Espagne pour 1,9 million d'euros.

#### **4.9. Résultat des activités abandonnées**

Il n'y a pas eu d'activité abandonnée en 2008.

#### **4.10. Résultat par action**

Deux résultats par action sont calculés :

- par action émise : en prenant au dénominateur le nombre total d'actions composant le capital social d'IMS International Metal Service, soit 18 057 010 ;
- par action hors auto-contrôle : en prenant au dénominateur le nombre total d'actions (18 057 010) diminué du nombre d'actions propres auto-détenues, s'élevant à 818 651 actions au 31 décembre 2008.

## 5. Information sectorielle

Les éléments ci-dessous correspondent aux zones géographiques d'implantation des sociétés du Groupe.

Le premier niveau d'information sectorielle est le secteur géographique (qui correspond à la base de l'implantation des actifs). Le deuxième niveau correspond à une décomposition par activité.

Les actifs du Groupe IMS étant communs (stockage) à l'ensemble des lignes de produits, il est impossible de ventiler le résultat opérationnel et les immobilisations par secteur d'activité et donc de fournir ces informations. Les informations du 2<sup>ème</sup> niveau sont réduites au chiffre d'affaires, à la marge brute et à la valeur des stocks.

### 1<sup>er</sup> niveau

en milliers  
d'euros

2008	Chiffre d'affaires	CA inter zone	Contributi on	Résultat opérationnel	Actif sectoriel (1)	Passif sectoriel (2)	Investisse ment	Dotations amort.	Autres provisions (3)
Allemagne	394 566	(38 671)	355 895	20 149	143 685	46 666	717	1 901	(1 432)
Italie	313 723	(5 656)	308 067	13 274	192 098	76 449	5 380	3 582	381
France	270 221	(4 261)	265 960	9 256	205 458	91 609	3 013	2 894	2 093
Espagne	147 223	(5 726)	141 497	15 339	84 232	51 227	908	1 670	150
Autres pays	365 594	(29 995)	335 599	(2 271)	200 512	48 148	7 814	2 843	(47)
IMS SA				(1 814)	15 529	105 639	699	1 733	881
Eliminations	(84 309)	84 309		6 590	(130 966)	(129 750)			(2 572)
<b>TOTAL</b>	<b>1 407 018</b>		<b>1 407 018</b>	<b>60 523</b>	<b>710 548</b>	<b>289 988</b>	<b>18 531</b>	<b>14 623</b>	<b>(546)</b>

en milliers  
d'euros

2007	Chiffre d'affaires	CA inter zone	Contributi on	Résultat opérationnel	Actif sectoriel	Passif sectoriel	Investisse ment	Dotations amort.	Autres provisions
Allemagne	446 069	(51 120)	394 949	47 204	137 135	64 372	1 497	1 949	129
Italie	286 879	(6 932)	279 947	19 419	176 306	72 990	5 514	2 114	9
France	245 028	(4 882)	240 146	13 325	147 308	82 190	1 764	2 563	323
Espagne	152 842	(4 631)	148 211	19 257	88 937	49 953	3 552	1 322	1 054
Autres pays	389 325	(26 744)	362 581	18 518	198 380	63 868	5 205	2 007	131
IMS SA				(316)	13 994	11 624	1 630	1 408	(449)
Eliminations	(94 309)	94 309		(6 512)	(31 854)	(31 862)			4 670
<b>TOTAL</b>	<b>1 425 834</b>		<b>1 425 834</b>	<b>110 895</b>	<b>730 206</b>	<b>313 135</b>	<b>19 162</b>	<b>11 363</b>	<b>5 867</b>

(1) Les actifs de l'Allemagne, de la France et des autres pays (Belgique) incluent des actifs provenant de la cession de sociétés dans le cadre de la restructuration interne de l'organigramme juridique du Groupe.

(2) Corrélativement, les passifs d'IMS SA et de la France sont majorés du même montant.

(3) Les provisions incluent une dépréciation du goodwill en France pour 0,4 million d'euros.

## 2ème niveau

en milliers d'euros <b>2008</b>	Chiffre d'affaires	Marge brute	Stocks (valeur brute)
Abrasion	236 436	62 364	54 697
Inox	636 848	94 698	163 159
Mécanique	522 746	130 776	161 907
Autres	10 988	5 748	7 038
Écritures relatives à la réévaluation des stocks des sociétés acquises		(1 803)	
<b>Total</b>	<b>1 407 018</b>	<b>291 783</b>	<b>386 801</b>

en milliers d'euros <b>2007</b>	Chiffre d'affaires	Marge brute	Stocks (valeur brute)
Abrasion	174 291	51 151	44 524
Inox	729 249	145 117	204 350
Mécanique	484 965	125 180	143 029
Autres (et reclassements)	37 329	3 085	4 650
Écritures relatives à la réévaluation des stocks des sociétés acquises		(5 660)	
<b>Total</b>	<b>1 425 834</b>	<b>318 873</b>	<b>396 553</b>

La partie « autres » en 2007 inclut la partie négoce d'Hoselmann ainsi que notamment l'activité aluminium de l'Espagne. De plus, afin d'avoir une lecture économique des chiffres, les écritures relatives à la réévaluation des stocks des nouvelles sociétés ont été isolées sur une ligne distincte.

## 6. Information sur les parties liées

---

Les seules parties liées existantes sont les relations du Groupe avec les membres du Conseil de Surveillance. Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux sont détaillés dans le § 4.4.

Par ailleurs, la Société IMS SA a conclu avec ses dirigeants les conventions suivantes, en cas de cessation de leurs fonctions selon les conditions et modalités décrites ci-après :

### **Avec Monsieur Jean-Yves Bouffault, Président du Directoire**

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, le Conseil de Surveillance du 21 février 2008 a modifié le régime de l'indemnité forfaitaire qui serait accordée à Monsieur Jean-Yves Bouffault en cas de cessation de ses fonctions de Président du Directoire d'IMS ou de non renouvellement de ses fonctions, et sauf en cas de révocation pour faute grave ou lourde.

Selon ces nouvelles dispositions, il serait accordé une indemnité forfaitaire d'un montant de six ou douze mois de salaire liée à la cessation de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-1 de Code de commerce. Le montant de cette indemnité est fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

l'année 2004, date de prise de fonctions de Monsieur Jean-Yves Bouffault,

et la moyenne de cette même valeur théorique de l'entreprise pour l'année de son départ et les deux années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à six mois de salaire si la valeur théorique de l'entreprise a progressé d'une moyenne de 3 % à 6 % par an par rapport à 2004 et à douze mois de salaire si la progression de la valeur théorique de l'entreprise est supérieure à une moyenne de 6 % par an. En revanche, aucune indemnité ne sera versée si la variation de la valeur théorique de l'entreprise est inférieure à une moyenne de 3 % par an. La valeur théorique de l'entreprise s'apprécie chaque année par l'application de la formule  $VTE = 6,5 \times \text{EBIT consolidé} - \text{endettement net consolidé}$ .

Cette convention se substitue à la convention antérieure qui prévoyait le versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de € 420 000, liée à la cessation de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce.

### **Avec Monsieur Pierre-Yves Le Daëron, membre du Directoire**

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, le Conseil de Surveillance du 21 février 2008 a autorisé le nouvel engagement pris par la Société au bénéfice de Monsieur Pierre-Yves Le Daëron.

Ainsi, en cas de cessation de ses fonctions de membre du Directoire d'IMS et de directeur de la stratégie et du développement, il serait accordé à Monsieur Pierre-Yves Le Daëron une indemnité forfaitaire d'un montant de six ou douze mois de salaire liée à la cessation de l'ensemble de ses mandats sociaux et de son activité salariée au sein de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce. Les cas de cessation de fonctions sont les suivants :

révocation ou licenciement (sauf en cas de révocation ou de licenciement pour faute grave ou lourde),

départ pour quelque raison que ce soit dans les six mois de la prise de contrôle ou du changement de contrôle du capital de la Société. Ce changement de contrôle ou cette prise de contrôle s'apprécie par le franchissement du seuil de 20 % du capital ou des

droits de vote, par un actionnaire agissant seul ou de concert, ou par la nomination de deux membres du Conseil de Surveillance par un actionnaire agissant seul ou de concert.

Le montant de cette indemnité est fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

la moyenne des années 2004 et 2005, 2005 étant l'année de prise de fonctions de Monsieur Pierre-Yves Le Daëron,

et la moyenne de cette même valeur théorique de l'entreprise pour l'année de son départ et les deux années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à six mois de salaire si la valeur théorique de l'entreprise a progressé d'une moyenne de 3 % à 6 % par an par rapport à la moyenne de référence et à douze mois de salaire si la progression de la valeur théorique de l'entreprise est supérieure à une moyenne de 6 % par an. En revanche, aucune indemnité ne sera versée si la variation de la valeur théorique de l'entreprise est inférieure à une moyenne de 3 % par an. Le montant de l'indemnité sera réduit de moitié si son ancienneté est inférieure à quatre ans, à la date de cessation de ses fonctions. La valeur théorique de l'entreprise s'apprécie chaque année par l'application de la formule  $VTE = 6,5 \times \text{EBIT consolidé} - \text{endettement net consolidé}$ .

Cette indemnité ne se substitue pas à l'indemnité conventionnelle de licenciement qui serait éventuellement versée.

### **Avec Monsieur Philippe Brun, membre du Directoire**

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, le Conseil de Surveillance du 21 février 2008 a autorisé le nouvel engagement pris par la Société au bénéfice de Monsieur Philippe Brun.

Ainsi, en cas de cessation de ses fonctions de membre du Directoire d'IMS et de directeur administratif et financier, il serait accordé à Monsieur Philippe Brun une indemnité forfaitaire d'un montant de six ou douze mois de salaire liée à la cessation de l'ensemble de ses mandats sociaux et de son activité salariée au sein de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-1 de Code de commerce. Les cas de cessation de fonctions sont les suivants :

révocation ou licenciement (sauf en cas de révocation ou licenciement pour faute grave ou lourde),

départ pour quelque raison que ce soit dans les six mois de la prise de contrôle ou du changement de contrôle du capital de la Société. Ce changement de contrôle ou cette prise de contrôle s'apprécie par le franchissement du seuil de 20 % du capital ou des droits de vote, par un actionnaire agissant seul ou de concert, ou par la nomination de deux membres du Conseil de Surveillance agissant seul ou de concert.

Le montant de cette indemnité est fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

la moyenne des années 2004, 2005 et 2006, 2006 étant l'année de prise de fonctions de Monsieur Philippe Brun,

et la moyenne de cette même valeur théorique de l'entreprise pour l'année de son départ et les deux années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à six mois de salaire si la valeur théorique de l'entreprise a progressé d'une moyenne de 3 % à 6 % par an par rapport à la moyenne de référence et à douze mois de salaire si la progression de la valeur théorique de l'entreprise est supérieure à une moyenne de 6 % par an. En revanche, aucune indemnité ne sera versée si la variation de la valeur théorique de l'entreprise est inférieure à une moyenne de 3 % par an. Le montant de l'indemnité sera réduit de moitié si son ancienneté est inférieure à quatre ans, à la date de cessation de ses fonctions. La valeur théorique de l'entreprise s'apprécie chaque année par l'application de la formule  $VTE = 6,5 \times \text{EBIT consolidé} - \text{endettement net consolidé}$ .

Cette indemnité ne se substitue pas à l'indemnité conventionnelle de licenciement qui serait éventuellement versée.

## 7. Variation de trésorerie consolidée

Le tableau de variation de trésorerie consolidée est présenté après neutralisation des écarts de conversion et des variations du périmètre de consolidation.

Les décalages existant entre les charges financières enregistrées sur la période et les charges décaissées sont pris en compte dans le tableau de trésorerie mais demeurent non significatifs.

### 7.1. Détail des flux liés à l'exploitation

en millions d'euros	2007	Variation du BFR	Variation périmètre	Autres	Ecart de conversion	2008
Stocks	381,5	(18,9)	14,5		(2,5)	374,6
Clients	248,0	(26,7)	3,8		(1,2)	223,9
Fournisseurs	(211,2)	0,7	(5,7)	1,5	1,0	(213,7)
Autres actifs (hors actif d'impôts sociétés)	12,3	(4,3)	0,4	0,5	(0,1)	8,8
Autres passifs (hors dettes d'impôts sociétés)	(46,3)	10,5	(1,3)	(0,9)	0,2	(37,8)
<b>Total BFR hors créances ou dettes d'impôts sociétés</b>	<b>384,3</b>	<b>(38,7)</b>	<b>11,7</b>	<b>1,1</b>	<b>(2,6)</b>	<b>355,8</b>

### 7.2. Détail des opérations d'investissements

Les investissements ne comprennent que les investissements payés et ne comprennent pas les opérations liées aux locations financières (enregistrées pour 0,6 million d'euros en 2007 et 3,2 millions d'euros en 2008 en immobilisations avec en contrepartie les dettes financières).

Les investissements financiers enregistrent les prix d'acquisition nets payés pour les sociétés Comacciai, Venturi, Antera UAB, ATR, Euralliage et EMS, ainsi que les paiements différés sur les acquisitions effectuées en 2007 et les variations des actifs long terme.

La trésorerie des sociétés acquises correspond à la trésorerie des sociétés Venturi, Antera UAB, ATR, Euralliage et les Non-Ferreux à la date d'intégration dans le Groupe IMS.

### 7.3. Détail des opérations financières

Pour ce qui concerne les actions propres, le montant enregistré en 2008 correspond à la valeur nette de dépréciation des achats d'actions, des ventes d'actions propres suite à l'exercice de stock options, et au coût des actions gratuites attribuées.

Les dividendes versés correspondent aux dividendes votés par l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2007, déduction faite des dividendes revenant aux actions propres.

Les nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts correspondent aux mouvements identifiés au § 3.17 sur le passif non courant portant intérêt.

## 8. Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

---

Les honoraires liés aux réseaux des Commissaires aux Comptes sont résumés ainsi :

(en milliers d'euros)	Honoraires 2008		Honoraires 2007	
	Ernst & Young	Bellot Mullenbach & Associés	Ernst & Young	Bellot Mullenbach & Associés
<b>Audit</b>				
<u>Commissariat aux Comptes, examen des comptes individuels et consolidés</u>				
- Holding	119	95	92	72
- Filiales	463	81	481	63
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission</u>				
- Holding	-	-	629	2
- Filiales	6	76	96	-
<b>Sous-total Audit</b>	<b>588</b>	<b>252</b>	<b>1 298</b>	<b>137</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (juridique, fiscal, social)	20	-	63	-
<b>Total honoraires</b>	<b>608</b>	<b>252</b>	<b>1 361</b>	<b>137</b>

## 9. Litiges

---

Au 31 décembre 2008, aucun élément significatif n'est intervenu dans le cadre des activités du Groupe.

## 10. Evénements postérieurs à la clôture

---

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et la date d'arrêté des comptes consolidés, le 10 février 2009.